

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saïda Dr. MOULAY Tahar
Faculté des Lettres, des Langues et des
Arts Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Langue Française

Option: Sciences du langage

Intitulé

Le discours sur les langues et leurs représentations dans Les identités meurtrières et Léon l'africain d'Amine MAALOUF : approche Sociolinguistique.

Réalisé et présenté par :

Melle. BENISSAD Amel

Sous la direction de :

Mme. BOUHADJAR Souad

Devant le jury composé de:

Mme. ZINAI Souhila

Présidente du jury

Mme. BOUHADJAR Souad

Directrice de recherche

Melle. HADBI Anissa

Examinatrice

Année universitaire

2021/2022

Dédicaces

À la mémoire de mon frère et de mon grand père

À mes chers parents

À ma chère sœur et sa petite famille

À toutes les personnes que j'aime.

Remerciements

Je remercie premièrement le Dieu tout puissant qui m'a guidé dans la voie de la lumière et du savoir pour réaliser ce travail de recherche et de m'avoir donné la force et la volonté pour dépasser toutes les difficultés.

Avec ma profonde gratitude, je remercie ma directrice de recherche, Madame Souad BOUHDJAR pour ses conseils, son soutien et sa confiance en moi je tiens à lui témoigner ma sincère et profonde reconnaissance.

Je remercie également tous les enseignants du département de langue française.

Finalement, j'adresse mes profonds remerciements à toute ma famille et plus particulièrement à mes parents et ma sœur pour leur amour, leur patience, leurs conseils ainsi que leur soutien inconditionnel durant tout mon cursus d'étude.

Table des matières

Dédicaces	
Remerciements	
INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE I : Cadrage méthodologique et Présentation du corpus.	
1.1. La biographie de l’auteur	13
1.2. Analyse paratextuelle	14
1.2.1. La symbolique de l’image.....	14
1.2.1.1. Le modèle binaire de Roland Barthes	14
1.2.1.1.1. L’image dénotée	14
1.2.1.1.2. L’image connotée	14
1.2.1.2. L’analyse de l’image de : Les identités meurtrières	15
1.2.1.2.1. Sur le plan dénotatif	15
1.2.1.2.2. Sur le plan connotatif.....	15
1.2.1.3. L’analyse de l’image : Léon l’africain	16
1.2.1.3.1. Sur le plan dénotatif	16
1.2.1.3.2. Sur le plan connotatif.....	16
1.2.2. Titre	17
1.2.2.1. Les types de titres	17
1.2.2.2. Les fonctions de titres	17
1.2.2.3. L’analyse du titre : les identités meurtrières	18
1.2.2.4. L’analyse du titre : Léon l’africain	19
1.3. Présentation et résumé des œuvres analysées	19
1.3.1. Les identités meurtrières	19
1.3.1.1. Introduction	19
1.3.1.2. Partie I	19
1.3.1.3. Partie II	20
1.3.1.4. Partie III	20
1.3.1.5. Partie IV	20
1.3.1.6. Epilogue	21
1.3.2. Léon l’africain	21

1.3.2.1. Livre de Grenade	22
1.3.2.2. Livre de Fès	22
1.3.2.3. Livre du Caire	23
1.3.2.4. Livre de Rome	23
1.4. méthodologie de recherche	24

CHAPITRE II : L’approche énonciative dans l’analyse de Les identités meurtrières et Léon l’africain

Introduction	26
2.1. L’énonciation	26
2.1.1. L’énonciation étendue	27
2.1.2. L’énonciation restreinte	27
2.2. La situation d’énonciation	28
2.2.1. La position d’énonciateur	28
2.2.2. Entre l’énonciateur et le <i>co-énonciateur</i>	28
2.2.3. La position de non-personne	28
2.3. Embrayeurs et / ou déictiques	30
2.3.1. Les indices de personnes	31
2.3.1.1. Les pronoms personnels	31
2.3.1.1.1. Le pronom je	31
2.3.1.1.2. Le pronom tu	34
2.3.1.1.3. Le pronom nous	36
2.3.1.1.4. Le pronom vous	38
2.3.1.2. Les indicateurs spatio-temporels	39
2.3.2.1. Déictiques spatiaux	39
2.3.2.1.1. Les déictiques démonstratifs	39
2.3.2.1.2. Les déictiques présentatifs	42
2.3.2.1.3. Les déictiques adverbiaux	43
2.3.2.2. Les déictiques temporels	44

2.4. Les modalités d'énonciation et d'énoncé	44
2.4.1. Les modalités d'énonciation	44
2.4.1.1. Interrogations	44
2.4.1.2. Assertions	46
2.4.1.3. L'injonction	47
2.4.2. Les modalités d'énoncé	48
2.4.2.1. Les modalités logiques	48
2.4.2.2. Les modalités appréciatives	49
2.5. Les stratégies discursives	50
2.5.1. Les stratégies discursives dans Les identités meurtrières	52
2.5.1.1. La stratégie de « légitimation »	52
2.5.1.2. La stratégie de « crédibilité »	52
2.5.1.3. La stratégie de « captation »	53
2.5.2. Les stratégies discursives dans Léon l'africain	53
2.5.2.1. La stratégie de « légitimation »	53
2.5.2.2. La stratégie de « crédibilité »	54
2.5.2.3. La stratégie de « captation »	54
Conclusion	54

CHAPITRE III : L'approche sociolinguistique dans l'analyse de Les identités meurtrières et Léon l'africain

Introduction	58
3.1. Définition des concepts théoriques	58
3.1.1. Discours et analyse de discours	58
3.1.1.1. La notion de discours	58
3.1.1.2. L'analyse de discours	60
3.1.1.3. Le discours littéraire	61
3.1.2. L'approche sociolinguistique	61
3.1.2.1. Démarche et objet de sociolinguistique	62
3.1.3. L'approche pragmatique	63

3.1.3.1. La théorie des actes de langage	63
3.1.3.2. Énonces constatifs/ énonces performatifs.....	64
3.1.3.3. La classification des actes de langage	64
3.1.3.4. Le contenu implicite/ le contenu explicite	64
3.1.4. Représentations et attitudes	66
3.1.4.1. Représentations	66
3.1.4.2. Attitudes	68
3.2. Analyse de discours sur les langues et leurs représentations dans les identités meurtrières et Léon l'africain	69
3.2.1. Le discours sur la langue et l'identité	69
3.2.1.1. La représentation de la langue et de l'identité dans Les identités meurtrières	70
3.2.1.2. La représentation de la langue et de l'identité dans Léon l'africain	71
3.2.2. Discours sur la langue et la religion	72
3.2.2.1. La représentation de la langue et de la religion dans Les identités meurtrières	72
3.2.2.2. La représentation de la langue et de la religion dans Léon l'africain	73
3.2.3. Les représentations de la langue instrument de pouvoir	74
3.2.3.1. Les représentations de la langue comme un instrument de pouvoir dans Les identités meurtrières	75
3.2.3.2. Les représentations de la langue comme instrument de pouvoir dans Léon l'africain.....	76
3.2.4. Les représentations de plurilinguisme	76
3.2.4.1. Les représentations de plurilinguisme dans Les identités meurtrières	77
3.2.4.2. Les représentations de plurilinguisme dans Léon l'africain	78
Conclusion	82
CONCLUSION GENERALE	84
Références bibliographiques	88
Résumé	95

Introduction générale

Introduction générale

La langue est intimement rattachée à la notion de l'identité et de la culture. Selon Patrick CHARAUDEAU la langue : «*témoigne d'une certaine identité (nationale, régionale), celle du groupe qui la parle servant ainsi de référence unitaire pour chacun de ceux qui s'enrôlent. La langue joue le rôle de miroir et d'emblème identitaires.* » (Patrick CHARAUDEAU, 2001 :346). Elle n'est pas donc seulement un outil de communication mais elle exprime aussi un statut social et donne aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenance au même groupe. Cependant la majorité des sociétés sont hétérogènes et se caractérisent par une diversité linguistique. Cette diversité crée souvent des conflits dans la société et des problèmes identitaires chez l'individu surtout chez les personnes issues de l'immigration.

Cette question a toujours été le centre d'intérêt de plusieurs chercheurs et philosophes, et elle a été abordée non seulement dans le domaine de l'analyse de discours et de la sociolinguistique mais aussi à travers la littérature et l'essai.

Amine MAALOUF, écrivain franco-libanais, occupe lui aussi une place importante dans ce débat. Il nous propose dans ses essais et ses romans une réflexion profonde sur l'identité, dont la langue figure comme un élément majeur dans sa construction.

Notre sujet de recherche s'intitule : «*Le discours sur les langues et leurs représentations dans Les identités meurtrières et Léon l'africain d'Amine MAALOUF : approche Sociolinguistique.* »

Nous nous intéressons dans ce travail qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours et de la sociolinguistique à l'analyse de l'essai : *Les identités meurtrières* et le roman : *Léon l'africain*. Notre corpus fait donc l'objet de « l'analyse du discours littéraire », cette discipline essaye d'appréhender les phénomènes inhérents au texte littéraire en utilisant les différentes approches venues des différents domaines des sciences sociales et humaines.

Le choix de notre corpus n'est pas hasardeux, Amine MAALOUF est né au Liban, un pays multilingue, et il vit en France depuis 1976. Il a été lui-même confronté à un problème identitaire, ce qui l'a mené à écrire *Les identités meurtrières* un ouvrage dans lequel il traite le sujet de l'identité et de la langue en profondeur. En plus, on remarque que son identité linguistique hybride se reflète concrètement sur ses écrits ; sa langue maternelle est l'arabe mais il écrit en langue française. Néanmoins, la rédaction de ses romans dont on cite Léon l'africain se caractérise par la présence des mots, des expressions et des phrases arabes.

Introduction générale

Partant de ce constat, nous avons posé les questions suivantes :

- Quelles sont les modalités de l'énonciation utilisées dans le discours sur la langue dans les identités meurtrières et Léon l'africain ?
- À travers quelles stratégies discursives l'énonciateur tente de sensibiliser l'énonciataire au rapport de la langue à l'identité ?
- Quelles sont les représentations des langues chez Amine Malouf : Sont-elles le résultat des présupposés ou s'expriment-elles explicitement dans son discours ?

Afin de répondre aux questions présentées ci-dessus, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Les modalités de l'énonciation utilisées dans le discours sur la langue dans *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain* seraient les modalités d'assertion et d'interrogation.
- L'énonciateur tenterait de sensibiliser l'énonciataire à travers la stratégie de crédibilité et de captation.
- La langue serait représentée chez amine Maalouf comme un marqueur de l'identité.

L'objectif de cette recherche est d'étudier les représentations de la langue dans l'œuvre d'Amine MAALOUF et l'influence de ses appartenances linguistiques sur ses écrits. Nos objectifs de recherche nous incitent à opter pour une méthode descriptive et analytique, qui selon notre avis, est la méthode adéquate pour aborder notre corpus d'étude. Pour bien mener notre travail de recherche, Nous avons subdivisé notre mémoire en trois chapitres :

Dans le premier chapitre, intitulé « Cadrage méthodologique et Présentation du corpus » nous allons d'abord présenter le parcours littéraire d'Amin Maalouf ainsi que ses deux œuvres sujettes à l'analyse : « les identités meurtrières » et « Léon l'africain ». Ensuite, nous allons analyser les premières de couverture de chaque ouvrage. Enfin, nous allons présenter le cadrage méthodologique de notre recherche.

Dans le deuxième chapitre, intitulé « *L'approche énonciative dans l'analyse de « Les identités meurtrières » et « Léon l'africain »* » nous allons d'abord définir l'énonciation et la situation d'énonciation en nous basant sur les travaux d'Emile Benveniste ; Kerbrat Orecchioni et Dominique MAINGUENEAU. Ensuite, nous analyserons les indices d'énonciation dans les deux ouvrages qui font l'objet de notre corpus, cette analyse vise à dégager : les embrayeurs, les modalités d'énonciation et d'énoncé. Enfin, nous tenterons de dévoiler les stratégies discursives utilisées par l'auteur dans les deux ouvrages.

Introduction générale

Dans le troisième chapitre, intitulé «*L'approche sociolinguistique et pragmatique dans l'analyse de «Les identités meurtrières» et «Léon l'africain»* ». Nous aborderons d'abord les approches et les concepts fondamentaux nécessaires pour notre analyse : approche sociolinguistique ; approche pragmatique ; analyse de discours et les notions de représentations et attitudes. Nous présenterons enfin notre analyse de discours sur les langues et leurs représentations dans *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain*.

Chapitre I

*Cadrage méthodologique et Présentation du
corpus*

Introduction

Dans ce chapitre, et avant d'aborder l'essentiel de notre étude, nous allons d'abord présenter le parcours littéraire d'Amin Maalouf ainsi que ses deux œuvres sujettes à l'analyse : « les identités meurtrières » et « Léon l'africain ». Ensuite, nous analyserons les premières de couverture de chaque ouvrage. Enfin, nous allons présenter le cadrage méthodologique de notre recherche

1.1. La biographie de l'auteur

Amin Maalouf est un écrivain, essayiste, historien et journaliste franco-libanais. Il est né le 25 février 1949 à Beyrouth, d'une famille arabe et chrétienne ; son père était un journaliste anglophone et protestant, et sa mère catholique-maronite, francophone, d'une famille chrétienne orthodoxe. Il a passé les premières années de son enfance en Egypte. En 1951, l'instabilité politique au Caire oblige sa famille à s'installer à Beyrouth à nouveau.

Maalouf a passé ses études primaires dans une école de Père Jésuites, à Beyrouth. Ses premières lectures et tentatives littéraires se font en arabe. Une langue d'ombre pour lui, dont il n'a jamais été publié :

En 1965, il a étudié les sciences économiques et la sociologie. Et en 1971 il s'est marié avec Andrée qu'il a rencontré une année plus tôt, et ils se sont installés dans une banlieue populaire de Beyrouth appelée Aïn-el-Rommaneh. Il est devenu peu après journaliste pour le compte du journal An-Nahar, pour lequel il couvre d'importants conflits internationaux. Ainsi commençait l'aventure de Maalouf avec l'écriture mais sous forme journalistique en langue arabe.

En 1975 La guerre civile a éclaté au Liban. Amin Maalouf a quitté donc son pays pour s'installer en France, où sa femme et ses enfants viendront un an plus tard le rejoindre. Il y travaille comme journaliste dans un mensuel économique à Paris qui faisait partie du groupe *Jeune Afrique* jusqu'à 1982.

En 1983 il a publié son premier ouvrage « Les Croisades vues par les Arabes ». Mais c'est la publication de son roman « Léon l'Africain » en 1986 qui le révèle au grand public. Par la suite, les romans se suivent, « Samarcande » publié en 1988, « Les Jardins de Lumière » en 1991, « Le Premier Siècle après Béatrice » en 1992, « Le Rocher de Tanios » en 1993 pour lequel il obtient le prestigieux prix Goncourt, « Les Échelles du Levant » en 1996, « Le Périple de Baldassare » en 2000, « Les Désorientés » en 2012, « Nos frères inattendus » en 2020.

Il publie son deuxième essai en 1998 « Les Identités Meurtrières » pour lequel il obtient

Le prix européen de l'essai Charles Veillon. Suivent les essais « Origines » en 2004, « Le Dérèglement du monde » en 2009, « Un fauteuil sur la Seine : Quatre siècles d'histoire de France » en 2016, « Le Naufrage des civilisations » en 2019.

En 2007, MAALOUF a présidé la Commission européenne, un groupe de réflexion sur le multilinguisme au sein de l'Union Européenne, qui a produit un note intitulé « Un défi salutaire : comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe ». En 2011 a été élu à l'Académie française

Maalouf questionne dans l'ensemble de son œuvre les thèmes d'identité, d'exil, de mondialisation et les rapports politiques et religieux qu'entretiennent l'Orient et l'Occident.

1.2. Analyse paratextuelle

1.2.1. La symbolique de l'image

Selon le dictionnaire Larousse l'image est une : « représentation d'un être ou d'une chose par les arts, par les techniques d'impression ou de production. » C'est l'ensemble des signes qui posent un rapport de ressemblance avec la réalité et qu'on peut interpréter.

Nous partirons dans notre analyse des travaux de Roland Barthes. Nous nous baserons sur son modèle binaire qui va nous aider à comprendre le sens apparent et caché des premières de couverture.

1.2.1.1. Le modèle binaire de Roland Barthes

Roland Barthes est considéré comme le père de la « sémiologie appliquée ». Il a abordé dans son célèbre article « rhétorique de l'image » publié en 1964, les deux éléments qui servent à dégager les significations de l'image : la dénotation et la connotation.

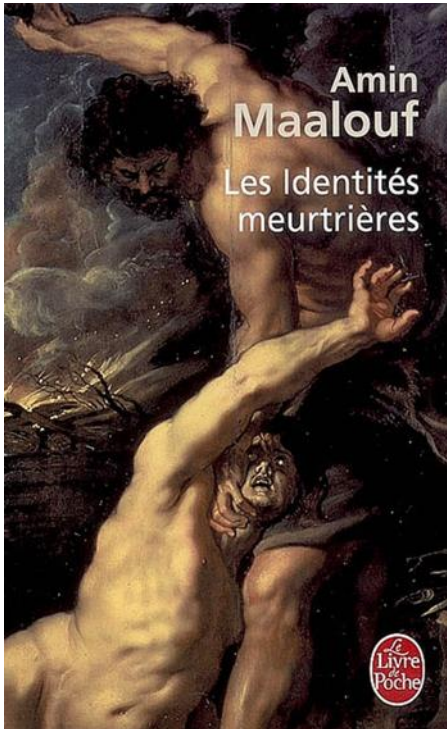
1.2.1.1.1. L'image dénotée

C'est le message littéral. Ce que l'on voit, ce que l'on peut décrire objectivement. Comme le confirme Roland Barthes : « *le message dénoté puisse apparaître comme une sorte d'état adamique de l'image ; débarrassée utopiquement de ses connotations, l'image deviendrait radicalement objective, c'est-à-dire en fin de compte innocente* » (R.Barthes, 1964 :46).

1.2.1.1.2. L'image connotée

C'est le sens que l'on donne à l'image en fonction de ce que l'on connaît, de ce que l'on ressent en le regardant, c'est le sens que chacun donne à une image (R.Barthes, 1964 :46).

1.2.1.2. L'analyse de l'image de : les identités meurtrières



L'illustration sur la page de couverture de « les identités meurtrières » est représentée par le tableau de peintre flamand Peter Paul Rubens qui s'intitule Caïn tuant Abel.

1.2.1.2.1. Sur le plan dénotatif

L'image s'étale sur un fond sombre sur lequel apparaissent deux hommes qui s'entre-tuent, l'un tient l'autre par le coup en essayant de l'étrangler.

Au-dessus, au côté droit figure le nom de l'auteur « Amine Maalouf » écrit avec des lettres majuscule, en caractère gras et en couleur jaune, sous ce dernier figure le titre de l'essai « les identités meurtrières », écrit en blanc, avec des lettres majuscule et en caractère gras. Le nom de la maison d'édition «Le livre de poche » est placé en bas de la page.

1.2.1.2.2. Sur le plan connotatif

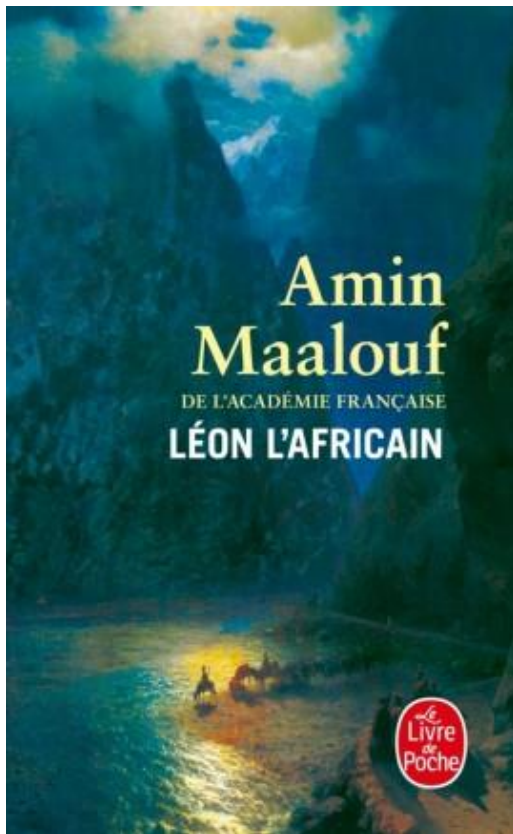
Le choix de cette image n'est pas anodin, ce tableau illustre le premier meurtre de l'histoire humaine.

Selon les textes sacrés des religions abrahamiques : les deux fils d'Adam décidèrent de faire des sacrifices à Dieu. Mais dieu n'agréa que celui d'Abel. Caïn, irrité de voir son offrande repoussée tua donc son frère. Cette histoire a inspiré l'art sous toutes ses formes et devient une

figure emblématique de la rivalité et la jalousie qui transforme les relations humaines en violence destructrice.

En choisissant cette image sur la page de couverture, amine malouf, veut nous illustrer à quel point les problèmes identitaires dans la société s'avèrent dangereux et peuvent mener à des violences voir même des meurtres.

2.1.3. L'analyse de l'image : Léon l'africain



2.1.3.1. Sur le plan dénotatif

On aperçoit sur l'image deux monts immenses séparés par une rivière. On voit aussi en bas de l'image une caravane au bord de la rivière qui prend son chemin pour découvrir ce qui se cache derrière ces deux monts.

2.1.3.1. Sur le plan connotatif

Les deux immenses monts créent dans l'image un fond bleu nuit qui s'éclaircit graduellement en bleu ciel en haut sous forme d'un triangle.

En psychologie des couleurs le bleu nuit illustre : l'obscurité, le sommeil, l'appartenance familiale et sociale. Par contre le bleu ciel on l'assimile au besoin de : de fraîcheur, d'échange, de partage et de communication.

1.2.2. Titre

Selon le dictionnaire Larousse le titre est défini comme une : « Inscription en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en indiquer le contenu »

C'est l'élément le plus important de la page de couverture, car il présente le premier contact entre le lecteur et l'ouvrage. De ce fait Il doit être impérativement attirant pour donner aux lecteurs le désir de lire.

Nous partirons dans notre analyse des travaux de G. Genette qui a abordé dans son ouvrage intitulée seuils l'étude du titre en profondeur.

1.2.2.1. Les types de titres

G. Genette (1987 : 98) désigne quatre classes de titres :

1.2.2.1.1. Le titre thématique

Il annonce le sujet du texte. Le titre thématique peut être : *littéral* (qui renvoie au sujet central de l'œuvre) ; *métonymique* (qui fait référence à un élément ou un personnage secondaire de l'histoire) ; *métaphoriques* (qui présente d'une façon symbolique le contenu) ; *antiphrastique* (qui fait appel à l'ironie pour décrire le contenu).

1.2.2.1.2. Le titre rhématique

Il désigne le texte en tant qu'objet. Il peut être : *générique* (fait référence à un genre précis) ; *paragénérique* (renvoie à un trait formel très général en précisant un élément qui relèverait de la forme)

1.2.2.1.3. Le titre mixte

Il contient à la fois un élément thématique et un élément rhématique.

1.2.2.1.4. Le titre ambigu

Il renvoie au texte d'une façon équivoque.

1.2.2.2. Les fonctions de titres

G. Genette (1987 : 80) définit trois fonctions du titre :

1.2.2.2.1. La fonction d'identification

Le titre sert à identifier le livre aussi précisément que possible. Il est considéré par Vincent Jouve comme une carte d'identité de l'œuvre.

1.2.2.2.2. La fonction descriptive

Le titre sert à décrire le contenu de son texte.

1.2.2.2.3. La fonction séductrice

Le titre sert à capter l'attention du lecteur et susciter son intérêt.

1.2.2.3. L'analyse du titre : les identités meurtrières

Les identités meurtrières est un titre thématique littéral puisqu'il renvoie au sujet central de l'œuvre. Nous pensons que ce titre est très révélateur, puisqu'il remplit les trois fonctions que nous avons déjà citées : D'abord il possède une fonction désignative, car il identifie le sujet principal de l'œuvre qui est l'identité. Il remplit aussi une fonction descriptive. En qualifiant les identités de meurtrières il nous décrit le contenu de son essai ; C'est-à-dire en lisant ce titre on peut prévoir qu'il s'agit des problèmes identitaires dans la société qui s'avèrent très dangereux, et qui peuvent mener même à des violences et des meurtres. Et finalement, il occupe une fonction séductrice ; en évoquant le meurtre et en le mettant en relation avec l'identité l'auteur rend ce titre provocateur et choquant, ce qui susciterait la curiosité du lecteur pour lire cet ouvrage.

Ce titre est écrit sous forme nominal. Nous supposons que l'auteur a opté pour cette forme en vue d'attirer l'attention du lecteur ; car le syntagme nominal offre une économie dans l'expression et une augmentation de l'informativité du titre ; Cela met le lecteur en confusion mentale, le laisse poser certaines interrogations, et suscite sa curiosité pour lire l'ouvrage. Ce titre se compose de trois éléments :

- **Les** : article définit au pluriels, il sert à désigner une chose où une personne en particulier. Ici le nom « identité »
- **Identités** : Nom féminin pluriels.
- **Meurtrières** : Adjectif qui qualifie le nom identités.

Les caractères graphiques du titre sont écrits en blanc ; une couleur qui se prête à beaucoup de symboles et de significations. En occident on l'a assimilé à la pureté et la paix, par contre en Asie c'est la couleur du deuil.

1.2.2.4. L'analyse du titre : Léon l'africain

Léon l'africain est un titre qui appartient aussi à la catégorie des titres thématiques littéraires puisqu'il renvoie au personnage principale du roman. Il occupe les trois fonctions du titre : D'abord, il a une fonction désignative ; car il désigne le personnage principal de l'œuvre. Il a aussi une fonction descriptive ; parce qu'il décrit le contenu du roman qui est la vie de Hassan al-Wazzan, dit Léon l'africain. Et finalement, il occupe une fonction séductrice ; en suscitant la curiosité des lecteurs de savoir qui est ce Léon l'africain et quel est son histoire.

Nous avons ici un titre-personnage : un nom propre. C'est un titre qui appartient à la catégorie des titres éponymiques, c'est-à-dire que tout le roman sera axé par la suite sur cette personne-là.

1.3. Présentation et résumé des œuvres analysées

1.3.1. Les identités meurtrières

Publié en 1998, les identités meurtrières est un essai dans lequel Amine Maalouf aborde la question épineuse de l'identité. L'essai se compose d'une introduction, de quatre parties, chaque partie est divisée en plusieurs chapitres, et d'un épilogue.

1.3.1.1. Introduction

Dans l'introduction, Amine Maalouf aborde sa propre expérience comme étant libanais résidant en France depuis 1976, Il est lui-même confronté à un problème identitaire, ce qui lui a mené à écrire cet essai. Il se pose la question : « *Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ?* » (Maalouf, 1998 : 7). Maalouf refuse de se contenter d'une seule appartenance et abandonner toutes les autres, pour lui : « *L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitiés, ni par tiers, ni par plages cloisonnées. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée* » (Maalouf, 1998 : 8).

1.3.1.2. Partie I

Dans cette partie qui s'intitule « Mon identité, mes appartenances ». Et qui se compose de cinq chapitres. Maalouf présente l'objectif de cet essai, qui est de chercher à comprendre pourquoi les Hommes s'attachent à l'identité au point de commettre des crimes au nom de leur religion, ethnie ou nation : « *La tâche que je m'assigne est infiniment plus modeste : essayer de comprendre pourquoi tant de personnes commettent aujourd'hui des crimes au nom de leur identité religieuse, ethnique, nationale, ou autre.* » (Maalouf, 1998 : 15). Il commence par définir l'identité comme ce qui fait que l'individu est unique : « *Mon identité, c'est ce qui fait que je ne*

suis identique à aucune autre personne.» (Maalouf, 1998 : 16). Pour lui l'identité est faite de multiples appartenances, mais l'individu se reconnaît dans son appartenance la plus menacée ; si on attaque une religion, une ethnie ou une langue, tous ceux qui la partagent se réunissent et s'en prennent à ceux qui leur menacent (Maalouf, 1998 : 34)

Ce chapitre aborde aussi l'importance de la langue dans la construction identitaire et les conflits linguistique qui peuvent résulter si l'individu se sent menacé dans cette appartenance. Il cite l'exemple de conflit des turcs et des kurdes qui partagent la même religion mais diffèrent par la langue (Maalouf, 1998 : 20)

1.3.1.3. Partie II

La deuxième partie de l'essai s'intitule « Quand la modernité vient de chez l'autre ». Elle se compose de six chapitres. Maalouf s'intéresse dans cette partie à la question de la religion et la mondialisation et il explique l'impact d'imposer la culture occidentale au monde entier et particulièrement aux communautés musulmanes (Maalouf, 1998 : 96).

1.3.1.4. Partie III

La troisième partie de l'essai s'intitule « Le temps des tribus planétaires ». Elle se compose de cinq chapitres. Ici Maalouf aborde sa réflexion sur les notions d'identité, de mondialisation et de progrès. La mondialisation selon lui, permet l'ouverture sur le monde mais en revanche, elle oblige l'individu à abandonner son identité pour accéder à la modernité. Ce qui provoque chez lui une fermeture car il se sent menacé dans un ou plusieurs éléments significatif de son identité (Maalouf, 1998 : 105). Maalouf aborde aussi la question de l'appartenance religieuse. Pour lui il faut séparer le religieux de l'identitaire et le remplacer par l'humanisme (Maalouf, 1998 : 110-111). L'auteur aborde ensuite la question de mondialisation, il exprime son inquiétude face à ce phénomène ; pour lui cette mondialisation par l'hégémonie qui efface toute différence, ne ferait que mener l'humanité droit à sa perte (Maalouf, 1998 : 132).

Il aborde aussi dans cette partie la question de la langue et la mondialisation ; s'interroge sur le devenir des langues face à cette mondialisation qui essaye d'imposer au monde entier une même langue (Maalouf, 1998 : 133).

1.3.1.5. Partie IV

La quatrième partie de l'essai s'intitule « Apprivoiser la panthère ». Elle se compose de cinq chapitres. L'auteur dans cette partie essaye de comprendre « *de quelle manière ladite mondialisation exacerbe les comportements identitaires, et de quelle manière elle pourrait un jour les rendre moins meurtriers.* » (Maalouf, 1998 : 139). En termes de réponse, il fait référence au principe de « réciprocité » : « *aujourd'hui, chacun d'entre nous doit nécessairement adopter*

d'innombrables éléments venus des cultures les plus puissantes ; mais il est essentiel que chacun puisse vérifier aussi que certains éléments de sa propre culture (...) sont adoptés sur tous les continents » (Maalouf, 1998 : 140)

Maalouf aborde aussi dans cette partie l'importance que prennent les langues dans la construction identitaire (Maalouf, 1998 : 152) et leur place dans le phénomène de la mondialisation ; il explique qu'il y existe une inégalité des langues dans le monde contemporain qui favorise la langue anglaise, ce qui provoque une certaine réticence à l'égard de ladite mondialisation (Maalouf, 1998 : 157). Selon Maalouf, pour faire face à ces inégalités il faudrait

que tout individu soit capable de parler trois langues : « *La première, sa langue identitaire ; la troisième, l'anglais. Entre les deux, il faut obligatoirement promouvoir une deuxième langue, librement choisie, qui serait souvent, mais pas toujours, une autre langue européenne.* » (Maalouf, 1998 : 162)

Maalouf aborde ensuite la question de la diversité communautaire au sein d'un même pays et les conflits qui en résultent (Maalouf, 1998 : 166-167). Il donne les exemples de Liban, du Rouanda, de l'Afrique du sud et la Yougoslavie.

1.3.1.6. Epilogue

Maalouf clôture son essai par une synthèse des réflexions qu'il a abordé dans l'œuvre :

Il faudrait faire en sorte que personne ne se sente exclu de la civilisation commune qui est en train de naître, que chacun puisse y retrouver sa langue identitaire, et certains symboles de sa culture propre, que chacun, là encore, puisse s'identifier, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il voit émerger dans le monde qui l'entoure, au lieu de chercher refuge dans un passé idéalisé. Parallèlement, chacun devrait pouvoir inclure, dans ce qu'il estime être son identité, une composante nouvelle, appelée à prendre de plus en plus d'importance au cours du nouveau siècle, du nouveau millénaire : le sentiment d'appartenir aussi à l'aventure humaine. (Maalouf, 1998 : 187-188)

1.3.2. Léon l'africain

Publié en 1986, *Léon l'africain*, compte parmi les œuvres les plus connues d'Amine Maalouf. Ce roman raconte l'histoire de vie d'un géographe, marchand, diplomate, ambassadeur, poète, intellectuel, négociant nommé Hassan al-Wazzanet connu aussi sous le nom de Léon

l'Africain. Par le biais d'une longue lettre adressée à son fils, Hassan nous raconte sa vie et ses différents voyages. Cette œuvre est répartie en quatre livres. Chaque livre porte le nom d'une ville méditerranéenne, et comporte des chapitres qui décrivent des périodes précises de la vie de Hassan.

1.3.2.1. Livre de Grenade

Ce livre raconte la naissance à Grenade de Hassan al-Wazzan, fils de Salma et Mohammed. À cette époque les musulmans à Grenade doivent faire face à la menace des castillans. Peu après la situation devient critique ; cette ville tombe aux mains des chrétiens en

1492. La famille de Hassan quitte donc Grenade et trouvent refuge à Fès.

1.3.2.2. Livre de Fès

Dans ce livre Hassan raconte sa vie et ses expériences à Fès. Il a vécu environ vingt ans dans cette ville (de ses 5 ans à ses 25 ans).

Dans cette période Hassan avait beaucoup de conflits familiaux ; son oncle (le frère de Salma) refuse d'accueillir chez lui la famille de Hassan à cause de Warda (la deuxième femme de Mohamed). Mohamed refuse de renvoyer sa deuxième femme et décide de divorcer avec Salma en l'accusant de sorcellerie. Hassan et sa mère s'installent chez son oncle qui devient un guide pour lui. Mohamed commence à fréquenter les tavernes et les prostituées. Mariam, la demi sœur de Hassan est fiancée à un homme riche mais malhonnête et bien plus vieux qu'elle, Hassan refuse ce mariage arrangé par son père et tente de lui convaincre qu'il est dangereux mais celui-ci ne veut rien entendre.

Grace à son oncle Hassan découvre le métier de commerce. Quelques années plus tard, il devient l'un des plus grands marchands à Fès. À l'âge de dix-sept ans il accompagne son oncle dans une mission à Tombouctou, capitale du Mali. Là-bas il rencontre Hiba, une esclave qui lui est offerte par le souverain du Soudan. Sur le chemin de retour son oncle meurt, Hassan s'occupe donc de sa caravane. et lorsqu'il arrive à Fès il s'est marié avec sa cousine Fatima suivant la volonté de son oncle défunt. Ils auront ensemble une fille, Sarwat, mais quelques années plus tard, sa femme meurt en couchant.

Hassan est devenu un marchand prospère à Fès. Mais quelques temps plus tard, il se trouve impliqué dans l'assassinat de son gendre le Zaroueli (commis par son ami Haroun) et il a été donc exilé par le sultan pour une durée de deux ans. Pour Hassan cet exil n'était pas un châtement, mais une expérience qui lui apportera connaissance et richesse. Il part pour la deuxième fois à Tombouctou et ramène Hiba, libre, dans son village natal. Lorsqu'il retourne à

Fès, il trouve que ses parents se sont remariés. Hassan prend ensuite le chemin vers le Caire, capitale d'Égypte.

1.3.2.3. Livre du Caire

Au Caire Hassan rencontre un marchand qui lui propose de garder sa maison en son absence. Il s'est intégré facilement dans cette ville : « *Je sentais que cette ville était la mienne et j'en éprouvais un immense bien être. En quelques mois, j'étais devenu un véritable cairote.* » (Maalouf, 1986 :231). En quelques mois, il devient un véritable notable du Caire, et épouse la princesse Nour (veuve de l'émir Aladin et la mère de Bayazid, l'héritier du trône ottoman).

Après quelques mois, la peste propage dans le pays et les turcs tentent de s'emparer du Caire. Ces événements obligent Hassan de retourner avec Nour et Bayazid à Fès (Maalouf, 1986 :244). Là-bas il retrouve son ami Haroun qui demande son aide pour porter un message au sultan Turc. Ils prennent donc le chemin vers le Constantinople pour convaincre les Ottomans de protéger le Maghreb des menaces catholiques (Maalouf, 1986 :253-254). Au cours de ce voyage, Hassan apprend que le sultan ottoman veut s'emparer de l'Égypte, Nour décide de revenir en Égypte pour prévenir le sultan égyptien, mais celui-ci fuit le Caire, et cette ville tombe aux mains des ottomans. (Maalouf, 1986 :257-259)

Après ces événements tristes, Hassan, Nour et Bayazid dirigent vers la Mecque pour le pèlerinage (Maalouf, 1986 :274). Pendant la navigation, Hassan est capturé par des marins siciliens qui l'ont emmené à Rome pour l'offrir au Pape Léon X (Maalouf, 1986 :277).

1.3.2.4. Livre de Rome

Hassan est arrivé à Rome en 1519 comme esclave. Peu de temps après, Hassan est baptisé par le pape qui lui donne le nom de Jean-Léon de Médicis dit Léon l'Africain. Il se marie avec Maddalena (une juive convertie au christianisme). Ils auront ensemble un fils, Giuseppe (à qui il adresse cet ouvrage).

Le pape charge Hassan après son baptême d'enseigner sa langue arabe aux prêtres et d'apprendre le latin, l'hébreu, le turc, le catéchisme et l'évangile. Avec cette formation Hassan devient un ambassadeur capable de comprendre et d'échanger avec les ottomans (Maalouf, 1986: 287).

Quelque temps plus tard, le pape Jean Léon X meurt d'une maladie et Adrien devient le pape de l'église catholique (Maalouf, 1986: 301). Celui-ci n'aime pas Hassan, il le met dans une prison (Maalouf, 1986: 312).

Après quelques mois, le pape Adrien meurt et son ami Jules de Médicis devient le pape Clément VII. Hassan est donc libéré et reprend son poste d'ambassadeur (Maalouf, 1986: 315). Le pape Clément VII se retrouve face à la force des deux hommes les plus puissants du monde ; d'un côté Charles Quint, roi d'Espagne, et de l'autre Soliman le magnifique, sultan de l'empire ottoman. Lui il veut s'allier à François roi de France et entamer des pourparlers avec les ottomans, Il demande donc l'aide de Hassan qui connaît l'arabe et le turc pour négocier avec eux (Maalouf, 1986: 316 - 317). Hassan retrouve que l'ambassadeur envoyé par les Turcs est son ami Haroun (Maalouf, 1986: 323). Quelque temps plus tard, Charles Quint. S'empare de Rome. Hassan décide de quitter cette ville. Il prend son chemin vers Tunis qui sera son dernier refuge. Il vit là-bas avec sa femme Maddalena et leur enfant. (Maalouf, 1986: 347)

1.4. Méthodologie de recherche

Nous nous intéressons dans ce travail qui s'inscrit dans le cadre des sciences du langage à l'analyse des représentations des langues dans l'essai : *Les identités meurtrières* et le roman : *Léon l'africain*. Notre corpus fait l'objet de « l'analyse du discours littéraire », cette discipline essaye d'appréhender les phénomènes inhérents au texte littéraire en utilisant les différentes approches venues des différents domaines des sciences sociales et humaines.

Il existe diverses approches d'analyse du discours, Pour mener à terme cette étude, nous allons d'abord convoquer l'approche : énonciative ; cette approche nous permet de repérer les traces linguistiques de la subjectivité dans notre corpus (déictiques du temps, du lieu et de personnes et les modalités de l'énonciation). Pour calculer le nombre d'occurrence des différents déictiques dans les deux ouvrages nous avons utilisé *Hyperbase* qui est un logiciel universitaire d'exploration documentaire et statistique des textes. Il est diffusé par le CNRS et l'Université de Nice.

Ensuite pour analyser le discours sur les langues et leurs représentations dans *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain* nous allons convoquer l'approche : pragmatique et sociolinguistique. Afin de parvenir à l'analyse des extraits de ces deux ouvrages nous allons opter pour une étude thématique.

Chapitre II

L'approche énonciative dans l'analyse de « Les identités meurtrières » et « Léon l'africain »

Introduction

Depuis la fondation de la linguistique en tant que science, les structuralistes ont circonscrit leurs études à la langue définie comme un système de signes formel, en écartant des analyses les aspects liés à son utilisation et à ses utilisateurs. L'utilité de leurs approches est certaine. Mais n'empêche que ceci a eu de lourdes conséquences sur l'évolution de la linguistique. La volonté de dépasser les limites de la linguistique structurale a donné donc naissance à la linguistique énonciative qui constitue aujourd'hui une dimension essentielle de toute étude de discours.

L'énonciation s'est considérablement développée avec les travaux d'Emile Benveniste et Roman Jakobson à la fin des années 50 qui ont mis au point les fondements de la linguistique énonciative.

Dans le présent chapitre, nous allons d'abord définir l'énonciation et la situation d'énonciation en nous basant sur les travaux d'Emile Benveniste ; Kerbrat Orecchioni et Dominique MAINGUENEAU. Ensuite, nous analysons les indices d'énonciation dans les deux ouvrages qui font l'objet de notre corpus, cette analyse vise à dégager : les embrayeurs, les modalités d'énonciation et d'énoncé. Enfin, nous tenterons de dévoiler les stratégies discursives utilisées par l'auteur dans les deux ouvrages.

Pour calculer le nombre d'occurrence des différents déictiques dans les deux ouvrages nous avons utilisé *Hyperbase* qui est un logiciel universitaire d'exploration documentaire et statistique des textes. Il est diffusé par le CNRS et l'Université Nice Sophia Antipolis et est conçu et développé par Étienne Brunet, assisté de Laurent Vanni, au sein de l'UMR Bases, Corpus, Langage1. Ce logiciel se présente comme un outil heuristique qui permet grâce à l'articulation du quantitatif (statistique textuelle) de nourrir et contrôler l'acte interprétatif au fondement des Humanités.

2.1. L'énonciation

Selon Emile Benveniste : « *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (E. Benveniste, 1974 : 80). C'est-à-dire que l'énonciation est l'acte d'utilisation de la langue par des individus ; ou autrement dit c'est la parole qui se produit par un énonciateur et s'adresse à un énonciataire dans un moment et un espace

déterminés. Cette réalisation individuelle est aussi définie comme un acte par lequel un locuteur mobilise la langue pour son compte à travers le choix des différents indices appelés embrayeurs et qui vont lui permettre de se poser comme énonciateur et de poser l'autre comme énonciataire. « En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue comme un procès d'appropriation » (E. Benveniste, 1974 : 82)

Depuis Benveniste, la théorie d'énonciation a connu plusieurs changements et reformulations, à la frontière des études linguistiques et des études littéraires. Catherine Kerbrat Orecchioni rejoint Emile Benveniste dans sa définition de l'énonciation, mais elle ajoute que l'énonciation ne peut être saisie qu'à travers les traces laissées dans l'énoncé ; autrement dit dans le produit de l'énonciation. « Faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous chercherons à identifier et décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif » (k.Orecchioni, 1980 :30). Elle distingue deux types d'énonciation :

2.1.1. L'énonciation étendue

La linguistique d'énonciation entendue s'intéresse à la description des relations qui s'établissent entre l'énoncé et le cadre énonciatif, c'est-à-dire les protagonistes du discours (l'émetteur et le destinataire) et la situation de communication qui englobe le cadre spatiotemporel, la nature du canal, le contexte socio-historique :

Conçue extensivement, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir : les protagonistes du discours (énonciateur et destinataire), la situation de communication : circonstances spatio-temporelles, conditions générales de la production /réception du message : nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours. (k.Orecchioni, 1980 : 30-31)

2.1.2. L'énonciation restreinte

La linguistique énonciative restreinte s'intéresse au repérage des traces linguistiques qui marquent la présence du locuteur dans l'énoncé (les déictiques, les modalisateurs, les termes évaluatifs, etc.). « Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif : le locuteur-scripteur » (k.Orecchioni, 1980 :32).

Orecchioni limite ses études à l'énonciation restreinte, elle s'oppose à l'ancienne conception qui considère l'ensemble du cadre de production de l'énoncé. Elle définit ainsi la

problématique de l'énonciation comme : « *La recherche des procédés linguistique (shifters, modalisateurs, termes, évaluatifs...etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le langage (implicitement ou explicitement et se situe par rapport à lui.* » (k.Orecchioni ,1980 :32) C'est-à-dire que l'énonciation est l'acte ou le sujet énonce sa position de locuteur à travers les marques de sa subjectivité lisibles pronoms personnels, localisation spatiale et temporelle qu'on repère dans l'énoncé.

Il est important de faire la distinction entre énoncé et énonciation. Dominique MAINGUENEAU dans sa définition de l'énonciation reprend celle de Benveniste « *On définit communément l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Émile Benveniste) » (D.MAINGUENEAU, 2010 : 13). Il distingue ensuite celle-ci de l'énoncé, pour lui l'énonciation est un « acte que l'on oppose à l'énoncé, objet linguistique qui résulte de cet acte »(D.MAINGUENEAU, 2010 : 13)C'est-à-dire l'énoncé est le résultat linguistique et l'énonciation est l'acte linguistique. Il désigne aussi l'énonciation comme l'acte de production tandis que l'énoncé comme le produit réalisé : « *On l'oppose à énonciation comme le produit à l'acte de production ; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbal de cet événement qu'est l'énonciation » (D.MAINGUENEAU, 1998 : 42)**

2.2. La situation d'énonciation

Il est important de faire la distinction entre la situation d'énonciation et la situation de communication. MAINGUENEAU définit la situation d'énonciation ainsi : « *Il s'agit d'un système de coordonnées abstraites qui rendent tout énoncé possible en lui faisant réfléchir sa propre activité énonciative.*» (D.MAINGUENEAU, 2002 : 11) La situation d'énonciation est un système qui se rapporte aux trois positions fondamentales :

2.2.1. La position d'énonciateur

La position d'énonciation est « *Est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la prise en charge modale.*» D.MAINGUENEAU, 2002 : 11) Son marqueur est le pronom personnel JE

2.2.2. Entre l'énonciateur et le co-énonciateur

« *Ces deux pôles de l'énonciation sont à la fois solidaires et opposés sur le même plan.* » (D.MAINGUENEAU, 2002 : 12) son marqueur en langue française est le pronom personnel TU.

2.2.3. La position de non-personne

La position de non-personne « est celle des entités qui sont présentées comme n'étant pas susceptibles de prendre en charge un énoncé. »(D.MAINGUENEAU, 2002 : 12) Pour les marqueurs de position de la non-personne : le pronom IL en est le marqueur ainsi qu'un ensemble de procédés anaphoriques, lexicaux ou pronominaux.

Quant à la situation de communication, elle concerne les différentes conditions qui entourent l'acte communicatif. Elle comprend plusieurs paramètres : une finalité, les statuts des partenaires, les circonstances appropriées, un mode d'inscription dans la temporalité, un support de transmission du message, un plan de texte, un certain usage de la langue :

En parlant de *situation de communication*, on considère en quelque sorte « de l'extérieur » la situation de discours dont le texte est indissociable. Divers modèles en ont été proposés depuis le célèbre acronyme SPEAKING de Dell Hymes dans les années 1960; ils mobilisent un certain nombre de paramètres : Une finalité, Des statuts pour les partenaires, Des circonstances appropriées, Un mode d'inscription dans la temporalité, Un support, Un plan de texte, Un certain usage de la langue (D.MAINGUENEAU, 2002 : 14)

Dans les textes littéraires la situation de communication désigne le contexte dans lequel le texte est produit (Qui ? A qui ? Quoi ? Ou ? Quand ? Comment ?). Tandis que la situation d'énonciation désigne la scène existant à l'intérieur de cette œuvre.

- Dans les identités meurtrières la situation de communication est définie comme suit :

Qui ? : Amine MAALOUF.

A qui ? Aux lecteurs.

Quoi ? Un essai qui s'interroge sur l'identité a la lumière des grands bouleversements qui convulsent le monde.

Ou ? : Partout dans le monde.

Quand ? : 1998

Comment ? : La langue française écrite.

- Quant à Léon l'africain la situation de communication est définie ainsi :

Qui ? : Amine MAALOUF.

A qui ? Aux lecteurs.

Quoi ? Il s'agit de l'histoire de vie de Hassan al wazzan

Où ? : Grenade, Egypte, Arabie saoudite, Rome

Quand ? : Entre 1489 et 1527

Comment ? : La langue française écrite.

2.3. Embrayeurs et / ou déictiques

Les embrayeurs appelés également déictiques ou « shifters » en anglais sont des unités linguistiques qui renvoient à l'énonciation. Leur valeur dépend de l'environnement spatio-temporel dans lequel l'énoncé a été produit :

ce terme est emprunté à l'anglais « shifter », il fut utilisé par Roman Jakobson dans son ouvrage « Essais de linguistique générale » particulièrement dans l'article "Les Embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe. " pour Jakobson les embrayeurs qu'il définit comme une classe spéciale d'unités grammaticales, n'ont pas de référence propre dans la langue et leur signification dépend du contexte dans lequel ils sont inscrits. « *La signification générale des embrayeurs ne peut être définie en dehors d'une référence au message* » (R. Jakobson, 1963 : 179)

E. Benveniste reprend cette terminologie. Il est le premier à tenter de catégoriser les indicateurs linguistiques qui portent la présence du locuteur dans son énoncé. Il distingue ainsi : Les indices de personne, Les indices d'ostension, Les temps verbaux, Les marques de modalisation.

Kerbrat-Orecchioni considère les « embrayeurs » et les « déictiques » comme synonymes. Les déictiques, pour elle, incluent tous les éléments qui n'ont de valeur que dans leur situation d'énonciation tels que les indices de personne et les indices spatiaux-temporels ; Elle les définit ainsi :

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : - le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé. - la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire. (k.Orecchioni ,1980 :36)

Pour Maingueneau, les déictiques désignent les indices spatiotemporels qui font partie de la classe des embrayeurs à côté des indices de personne : « À côté des personnes il existe d'autres embrayeurs, les déictiques dont la fonction est d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur » (Maingueneau, 1981 : 21).

2.3.1. Les indices de personnes

Ce sont les marqueurs liés à la personne et qui renvoient aux protagonistes de l'acte d'énonciation, ils englobent :

- les pronoms personnels de première et deuxième personne, singulier et pluriel.
- Le pronom indéfini **on** pour désignant les participants de l'énonciation.
- les appellatifs, noms communs ou propres, désignant le destinataire tel que *maman, papa, etc.*

2.3.1.1. Les pronoms personnels

Étymologiquement le mot « pronom » vient du latin *pronomen* qui veut dire « à la place d'un nom ». Son rôle donc est de remplacer un nom ou groupe de nom. Le pronom personnel est un type de pronom qui marque la personne grammaticale (Je. Tu. Il, elle, on. Nous. Vous. Ils, elles). On distingue deux types de pronoms personnels au fonctionnement sémantique :

- **Des pronoms « nominaux », sans antécédent** : Il s'agit de des pronoms je, tu, nous, vous. Ils renvoient aux participants de l'acte d'énonciation et ils ne peuvent avoir de sens que dans la situation d'énonciation dans lequel l'énoncé a été produit ; on les appelle les déictiques de personne.
- **Des pronoms « représentants »** : Il s'agit de des pronoms il, elle, ils, elles. La personne à laquelle ils renvoient n'est jamais participante dans l'acte de l'énonciation, c'est la « non-personne ». En plus ils ne renvoient pas uniquement aux personnes mais à n'importe quel objet de pensée.

Le discours d'Amine MAALOUF se caractérise par une forte présence de pronoms personnels.

2.3.1.1.1. Le pronom Je

Le pronom personnel « je » représente la première personne du singulier, il désigne le locuteur (celui qui parle) ou le scripteur (celui qui écrit). Selon Benveniste « je » la définition suivante : « *Je est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique je* » (Benveniste, 1966, p. 252) c'est-à-dire que le *Je* représente un être unique, qui est le locuteur lui-même qui produit le discours dans lequel apparaît le pronom « *je* ». Il ajoute que : « *la forme Je n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère* » (Ibid. : 252) autrement dit ce pronom tire sa référence du contexte situationnel du discours ; le « *Je* » hors l'acte de la parole, ce n'est plus qu'une forme vide.

Dans notre corpus, l'auteur utilise le pronom personnel « *Je* » 401 fois dans « *Les identités meurtrières* » et 1572 fois dans « *Léon l'africain* ».

- **Dans les identités meurtrières**

Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ». Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ! » Non par quelque souci d'équilibre ou d'équité, mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. (Maalouf, 1998 : 7)

Le pronom personnel « *je* » s'impose dès la première page dans « *Les identités meurtrières* ». L'utilisation de ce pronom dans cet extrait exprime la présence de l'auteur dans son énoncé qui s'énonce lui-même comme sujet de l'énonciation. Le « *je* » ici marque donc une expérience vécue par l'auteur lui-même, Ce qui donne une valeur testimoniale à son discours. D'après Benveniste : « *il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même* » (Benveniste, 1966 : 262)

Aussi l'auteur, en s'énonçant « *je* », s'approprie le point de vue sans lequel il ne parviendrait pas à une prise de position vis-à-vis du monde :

« *Je crois profondément en l'égalité de tous, hommes et femmes notamment, ainsi qu'en la liberté de croyance, en la liberté pour chacun de conduire sa vie comme il l'entend* » (Maalouf, 1998 : 103)

Le pronom « je » dans cet extrait indique la prise en charge de ce point de vue (l'égalité des hommes et des femmes et la liberté des croyances) par l'auteur.

- **Dans Léon l'africain**

Dans «Léon l'africain », le « Je » est doté d'un double statut, il est à la fois narrateur et personnage. Cette instance double englobe les deux fonctions productrices du discours (le discours narratif et les dialogues des personnages). Le « Je » dans ce roman renvoie donc parfois au narrateur – personnage qui est Hassan al-Wazzan et parfois aux autres personnages de l'œuvre dans leurs dialogues.

« Je ne viens d'aucun pays, d'aucune cité, d'aucune tribu. Je suis fils de la route, ma patrie est caravane, et ma vie la plus inattendue des traversées. » (Maalouf, 1986: 9)

Certes, **je** suis né à Grenade, majestueuse capitale du royaume d'Andalousie, mais il était bien tard dans le siècle et **je** ne l'ai connue qu'agonisante, vidée de ses hommes et de son âme, humiliée, éteinte, et lorsque **j'**ai quitté notre faubourg d'Albaicin il n'était plus pour les miens qu'un vaste baraquement hostile et délabré. (Maalouf, 1986: 88)

« Je ne l'avais plus revu depuis notre dispute, puisse Dieu me pardonner un jour ! mais je demandais régulièrement de ses nouvelles à Warda et Mariam. » (Maalouf, 1986: 144)

Dans ces extraits Amine MAALOUF attribue la parole à son personnage principal Hassan al wazzan, qui nous raconte en utilisant le pronom « Je » son histoire et nous décrit les événements qu'il a vécus. . On appelle ce genre de récit « autobiographie fictive ».

Le choix de l'auteur d'écrire son récit à la première personne n'est pas hasardeux, ceci reflète sa volonté de prendre la parole et de revendiquer clairement son individualité. Ce récit renvoie donc en quelque sorte à l'auteur lui-même. Pour François Mauriac : « le personnage risque alors d'être le reflet de l'auteur plus que celui de la réalité extérieur. »(Mauriac, 1933: 31) C'est-à-dire que le personnage de Hassan al-Wazzan peut d'être lui-même le reflet de son auteur. C'est ce qu'affirme d'ailleurs Amine Maalouf qui a toujours reconnu d'avoir mis beaucoup de lui-même dans son œuvre :

J'ai éprouvé, dès les premières pages de Léon l'Africain, un sentiment étrange, que je n'avais jamais éprouvé auparavant, ni dans mes textes publiés, ni dans les tentatives romanesques inabouties ; je me rappelle très nettement ce sentiment, une sorte de tension enivrante qui signifiait : voici ma voie ! Voici ce que j'ai toujours voulu faire de ma vie ! Désormais, je ne m'en éloignerai plus ! (Maalouf, Autobiographie à deux voix, 2001.)

On trouve aussi que le début de l'œuvre s'ouvre par une citation de W.B. Yeats : « *Cependant ne doute pas que Léon l'Africain, Léon le voyageur, c'était également moi.* ». et on remarque qu'ils ont plusieurs points en commun : les deux ont souffert de l'exil, les deux se définissent par des identités multiples. On peut donc dire qu'Amine MAALOUF à travers son personnage interroge sa propre identité, et tente d'incarner ses propres valeurs.

Le « Je » est aussi utilisé par d'autres personnages du roman dans les séquences dialogales :

« *Quand Sarah est repassée me voir quelques semaines plus tard, j'avais déjà des nausées. Ce jour-là, je lui donnai tout l'argent que je portais sur moi* » (Maalouf, 1986:15) Le « Je » désigne dans cet extrait la mère de Hassan al-Wazzan.

« *Je n'ignorais ni la légèreté du maître de l'Alhambra, ni sa faiblesse de caractère, ni même l'ambiguïté de ses rapports avec les Castillans. Je savais que nos princes étaient corrompus* » (Maalouf, 1986: 35) Le « Je » renvoie ici à l'oncle de Hassan al-Wazzan.

2.3.1.1.2. Tu

Le pronom personnel « Tu » représente la deuxième personne de singulier. il désigne l'allocutaire (celui qui écoute) ou le lecteur (celui qui lit). Selon Benveniste : « *Tu est l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique tu* » (Benveniste, 1966, p. 253) c'est-à-dire que ce pronom représente l'allocutaire qui reçoit le discours dans lequel apparaît le pronom « Tu ».

Tous qu'on vient de dire sur le pronom « Je » s'applique également au pronom « Tu ». Sauf que le « Je » doit être définie en termes de « locution », et le « Tu » en termes d'« allocution ». Pour Benveniste le « Je » et le « Tu » représente une paire indissociable : « *aucun des deux termes ne se conçoit sans l'autre ; ils sont complémentaires, mais selon une*

opposition intérieur/extérieur, et en même temps ils sont réversibles. » (Benveniste, 1966, p. 260) Autrement dit, c'est par le « Je » que le « Tu » peut exister. Ces deux pronoms sont complémentaires. Mais ils s'opposent d'un point de vue d'*intérieurité* et de d'*extériorité* par rapport à l'acte d'énonciation dans lequel ils figurent ; le « *Je* » est intérieur à l'énonciation puisqu'il désigne la personne qui profère l'énonciation, alors que le « *Tu* » lui est extérieur car il désigne la personne à laquelle l'énonciation s'adresse. Et en même temps ils sont interchangeables car dans un dialogue les deux protagonistes sont, chacun, locuteur et allocutaire.

Contrairement au locuteur qui ne peut être représenté que par le pronom « *Je* », L'allocutaire peut être impliqué dans le pronom « Vous », « Nous » ou « On ».

Dans notre corpus, l'auteur utilise le pronom personnel « tu » une seul fois dans « Les identités meurtrières » et 292 fois dans «Léon l'africain ».

- **Dans Les identités meurtrières**

« *Tu ne tueras point* » (Maalouf, 1998 : 59)

Cet extrait représente la seul fois ou l'auteur utilise le pronom « Tu ». Il s'agit d'un commandement qu'il l'a extrait d'un passage biblique où Jésus répond à un homme qui lui demande quoi faire de bon pour avoir la vie éternelle. Jésus se pose ici comme énonciateur et désigne son allocutaire par un « *Tu* » (Tu ne tueras).

- **Dans Léon l'africain**

« *N'aurais-tu pas envie de m'aider quand tu n'es pas à l'école ?*

J'acquiesçai sans hésiter.

- *Je te paierai un dirham par semaine.* » (Maalouf, 1986: 121)

Dans cet extrait le personnage Hamza emploie le pronom « *Je* » en s'adressant à Hassan al-Wazzan (Je te paierai), qui sera dans son allocution un « *Tu* » (N'aurais-tu pas).je deviens « *Tu* » dans l'allocution de Hassan al-Wazzan qui à son tour se désigne par « *Je* » (J'acquiesçai).

« *Crois-tu que nous pourrions sauver ma soeur ?- Demande au Très-Haut de te procurer l'espoir et la patience ! Nous aurons à nous battre contre des personnages*

puissants et diaboliques. Tu le sais, le Zerouali est un ami du sultan. » (Maalouf, 1986: 149)

Dans ce deuxième extrait Hassan al-Wazzan qui se pose comme locuteur « *Je* » s'adresse à sa mère qu'il pose comme allocutrice en employant le pronom « *Tu* » (Crois-tu). Il devient ensuite « *Tu* » dans l'allocution de sa mère qui à son tour se désigne par « *Je* » et qui pose Hassan al-Wazzan comme son allocutaire (Tu le sais).

On remarque dans les extraits précédant l'utilisation interchangeable de « *Je* » et « *Tu* ». Il s'agit ici de ce qu'on appelle l'intersubjectivité ; c'est-à-dire, l'énonciateur se pose comme sujet dans la scène énonciative en co-construisant l'énonciation avec son allocutaire. « *je pose une autre personne [qui] devient mon écho auquel je dis tu et qui me dit tu. La polarité des personnes, telle est dans le langage la condition fondamentale* » (Benveniste, 1966, p. 260)

2.3.1.1.3. Nous

Le pronom personnel « nous » représente la première personne de pluriel. Ce pronom peut inclure le locuteur et une ou d'autres personnes ou peut désigner un seul locuteur. On distingue donc quatre types de « nous » :

- a- Le nous inclusif** : indique l'inclusion du locuteur et de son/ses interlocuteur(s). « *On appelle inclusif le pronom (ou nom) personnel de première personne nous quand il inclut le pronom (ou nom) personnel tu et qu'il signifie (moi et toi)* »
- b- Le nous exclusif** : indique l'inclusion du locuteur et une ou plusieurs autres personnes, mais exclut l'allocutaire. « *Se dit en français de la première personne du pluriel du pronom (nous) signifiant (moi et lui à l'exclusion de toi)* »
- c- Le nous de majesté** : Utilisé dans les discours officiels par un souverain ou une personnalité religieuse pour s'auto-désigner. « *On appelle pluriel de majesté le pluriel du pronom de la première personne utilisé à la place de je dans le style officiel par les personnes revêtus d'un caractère d'autorité ; ainsi dans les formules Nous, président de la république.*» (Dubois.J et al, 2012 : 291)
- d- Le nous de modestie** : utilise dans les publications scientifiques et universitaires par un auteur qui remplace le *je* qui peut apparaître comme moi, prétentieux et utilise le pronom

« nous » comme signe de modestie :

On appelle pluriel de modestie l'emploi du pronom personnel de la première personne (nous) employé par référence à un sujet singulier du discours pour éviter le je apparaîtrait comme moi prétentieux. Le nous de modestie est en particulier une marque du discours didactique.» (Dubois et al, 2012 : 307)

Dans notre corpus l'auteur utilise le pronom personnel « nous » 158 fois dans les identités meurtrières et 572 fois dans Léon l'africain.

- **Dans Les identités meurtrières**

« Chacun d'entre **nous** devrait être encouragé à assumer sa propre diversité » (Maalouf, 1998: 183)

« Si bien qu'aujourd'hui — regardons autour de **nous** ! — l'Occident est partout. » (Maalouf, 1998: 83)

« Mettons-**nous** un instant à la place d'un jeune homme de dix-neuf ans qui vient d'entrer dans une université du monde arabe. » (Maalouf, 1998: 101)

L'utilisation de la première personne du pluriel dans ces extraits, indique l'inclusion de l'auteur et des lecteurs à qui il s'adresse ; il s'agit d'un « nous » qui signifie «Je + tu». Ce « nous » inclusif lui permet de mettre en relief une voix collective. Selon MAINGUENEAU : « Ce nous qui inclut d'autres sujet que l'énonciateur en fait une sorte de coup de force discursive puisqu'il pose la parole comme parole commune sans évidemment vérifier si les sujet intègres sont d'accord. »(D.MAINGUENEAU, 1987 : 08) L'auteur essaye donc d'imposer sa vision du monde aux lecteurs et de les faire adhérer à son point de vue personnel.

- **Dans Léon l'africain**

« Ma soeur Mariam avait grandi à mon insu. Deux longues séparations avaient fait d'elle une étrangère. **Nous** n'avions plus le même toit, nous n'avions plus les mêmes jeux. » (Maalouf, 1986: 127-128)

L'utilisation de la première personne du pluriel dans cet extrait, indique l'inclusion du locuteur qui est Hassan el wazzan - le narrateur et le personnage principal du roman - et une

autre personne qui est sa sœur Mariam. Il s'agit ici d'un « nous » qui signifie « Je + il ». C'est un « nous » exclusif.

«Nous devons nous battre, même pour la fille de la Roumiyya.» (Maalouf, 1986: 149)

Le « nous » dans cet extrait implique le locuteur qui est l'oncle de Hassan el wazzan et une autre personne à qu'il s'adresse qui est son neveu Hassan el wazzan ; il s'agit d'un nous qui signifie «Je + tu». C'est un « nous » inclusif.

Nous avons remarqué dans notre analyse que le « nous » exclusif est utilisé généralement dans les séquences narrative tandis que le « nous » inclusif est utilisé dans les séquences dialogales. Mais ceci ne veut pas dire que le « nous » inclusive ne peut pas être utilisé pour narrer. Autrement dit, une narration peut impliquer le narrateur et un tu. Mais généralement le « nous » de narration implique le narrateur et une tierce personne, singulier ou pluriel.

2.3.1.1.4. Vous

Le pronom personnel « vous » représente la deuxième personne de pluriel. Ce pronom peut indiquer plusieurs allocutaires soit tous présents « Tu + Tu ... » ou dont l'un/les uns sont présent et l'autre/ les autres sont absents « Tu + Tu +Il + Il + ... ». Il peut aussi désigner un seul allocutaire ; c'est ce qu'on appelle le pluriel de politesse.

- **Dans Les identités meurtrières**

« Vous pourriez lire dix gros volumes sur l'histoire de l'islam depuis les origines, vous ne comprendriez rien à ce qui se passe en Algérie. Lisez trente pages sur la colonisation et la décolonisation, vous comprendrez beaucoup mieux. » (Maalouf, 1998 : 77)

Dans cet extrait le pronom personnel « vous » revoit aux lecteurs. On remarque que ce pronom est moins utilisé dans « Les identités meurtrières » par rapport au pronom « nous ». On pense que cela est dû au fait que l'auteur ne veut pas mettre un écart entre lui et ses lecteurs.

- **Dans Léon l'africain**

Dans «Léon l'africain » le « vous » est utilisé soit pour désigner plusieurs allocataires ou un seul allocataire auquel on doit du « respect » :

« Ne vous indignez pas, frères croyants » (Maalouf, 1986: 53)

Dans cet extrait le pronom vous est employé dans une séquence dialogale ou un Sheikh s'adresse à un public. Le pronom « vous » signifie donc ici « tu + tu +... ».

« Si vous m'accordiez une minute encore, je voudrais vous présenter une requête. » (Maalouf, 1986: 174)

Le pronom vous dans ce passage est utilisé par Hassan al wazzan pour référer à un seule allocataire qui est le monarque ; cette personne occupe une position supérieure par rapport au Locuteur - un monarque à qui tout le monde doit s'adresser avec révérence -. Ce vouvoiement est donc un signe de respect.

2.3.2. Les indicateurs spatio-temporels

2.3.2.1. déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux désignent la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. On distingue plusieurs types : les déictiques démonstratifs, déictiques présentatifs, et les déictiques adverbiaux.

2.3.2.1.1. Les déictiques démonstratifs

Les démonstratifs sont utilisés pour démontrer et localiser l'être ou la chose évoquée. Ils comprennent deux classes :

- Les déterminants démonstratifs : ce ; cet ; cette ; ces
- Les pronoms démonstratifs : ce ; celui ; celle ; ceux ; celles ; *ceci* ; *cela* ; *ça* ; *celui-ci* (*celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci*) ; *celui-là* (*celle-là*, *ceux-là*, *celles-là*).

Hors contexte, Les déictiques démonstratifs sont ambigus : ils peuvent fonctionner comme « déictiques anaphoriques » ou bien comme « déictiques situationnels ». C'est ce qu'affirme MAINGUENEAU :

Il ne faut pas perdre de vue que ces morphèmes sont ambigus hors contexte : ils peuvent fonctionner comme anaphoriques substitués aussi bien que comme déictiques. Ainsi ça sera un élément déictique dans « Regarde ça » et un élément anaphorique dans « Paul a été gentil ; ça m'étonne de lui » ; de même, ce sera déictique dans « Je prends ce livre » et anaphorique dans « J'ai lu « Candide » ; ce roman me plaît beaucoup. (D.MAINGUENEAU, 1987 : 22)

Dans notre étude nous avons relevé le nombre d'occurrences des déterminants et de quelques pronoms démonstratifs dans les deux ouvrages et nous avons analysé quelques extraits :

- L'auteur emploie les déterminants démonstratifs :

	ce	Cet	Cette	Ces
« Les identités meurtrières »	264 fois	30 fois	86 fois	92 fois
«Léon l'africain »	496 fois	62 fois	237 fois	141 fois

- L'auteur emploie les pronoms démonstratifs :

	Celui	Ceux	Celle	Celles	Ce	Ceci	Cela
« Les identités meurtrières »	36 fois	78 fois	44 Fois	11 fois	264 fois	0	53 fois
«Léon l'africain »	62 fois	68 fois	45 fois	21 fois	497 fois	2 fois	48 fois

- **Dans Les identités meurtrières**

Le capitalisme, le communisme, le fascisme, la psychanalyse, l'écologie, l'électricité, l'avion, l'automobile, la bombe atomique, le téléphone, la télévision, l'informatique, la pénicilline, la pilule, les droits de l'homme, et aussi les chambres à gaz... Oui, tout

cela, le bonheur du monde et son malheur, tout **cela** est venu d'Occident.(Maalouf, 1998 : 83)

Dans cet extrait le pronom démonstratif « Cela » à valeur anaphorique, il constitue la reprise d'une unité déjà introduits dans le texte : «Le capitalisme, le communisme, le fascisme, la psychanalyse, l'écologie, l'électricité, l'avion... ».

- **Dans Léon l'africain**

« *Ce soir, tu verseras trois gouttes de **cet** élixir dans un verre de sirop d'orgeat et tu les offriras toi-même à ton cousin.* » (Maalouf, 1986: 14)

Dans cet extrait les déterminants démonstratifs « Ce » et « cet » fonctionnent comme déictiques. Ils sont employé par Sarah qui s'adresse à la mère de Hassan al-Wazzan pour réfère à des choses qui n'appartient qu'à l'univers du discours commun à ses deux interlocuteurs. Celui qui ne connaît pas le contexte de ce discours aura des difficultés à interpréter ce que désignent «ce soir » ou « cet élixir ».

« *À une trentaine de pas, du même côté de la chaussée, **celle** qui m'avait interpellée vint en effet ouvrir une lourde porte de bois* » (Maalouf, 1986: 22)

Dans cet extrait le pronom démonstratif « Celle » à valeur anaphorique. Celui qui ne connaît pas le contexte de ce discours aura des difficultés à interpréter ce que désignent le pronom démonstratif « Celle ». Mais en accédant aux pages antérieures du roman ce pronom constitue la reprise d'une unité déjà introduits dans le texte : « *quand une voix de femme m'appela : Fille, fille, par ici !* » (Maalouf, 1986: 22) « Celle » réfère dans le roman à la femme qui avait appelé la mère de Hassan al-Wazzan

Nous avons remarqué que ce roman contient beaucoup de démonstratifs qui ont une valeur anaphorique surtout dans les passages narratifs. Maingueneau affirme que ceci est l'une des propriétés des récits classiques : « *Le propre d'un récit classique, c'est justement de construire un réseau de relations dans le texte de manière que les références spatiales s'éclaircissent sans faire intervenir la situation d'énonciation.* » (D.MAINGUENEAU, 1986 : 15)

Mais nous trouvons aussi des démonstratifs qui fonctionnent comme déictiques dans les dialogues placés dans la bouche des personnages et qu'on peut interpréter grâce aux renseignements fournis par le cotexte comme nous l'avons vu dans le premier extrait.

2.3.2.1.2. Les déictiques présentatifs

Les présentatifs sont des mots ou des locutions qui permettent de présenter quelqu'un ou quelque chose. Comme les démonstratifs ces éléments peuvent fonctionner comme anaphoriques substitués ou déictique ; selon MAINGUENEAU : « Ces éléments (voici/voilà) servent à signaler à l'attention de l'allocutaire l'apparition de référents nouveaux : « Voilà les invités qui arrivent ». Comme les démonstratifs ces morphèmes peuvent également jouer le rôle d'éléments anaphoriques. {« Laisse-moi! », voilà tout ce qu'il a su me dire). » (D.MAINGUENEAU, 1987 : 23)

Dans notre corpus l'auteur utilise les pronoms les présentatifs :

	Voilà	Voici
« Les identités meurtrières »	2 fois	0 fois
«Léon l'africain »	9 fois	1 fois

- **Dans Les identités meurtrières**

« Pour illustrer mon propos, je voudrais prendre cette fois un exemple des plus complexes, et des plus lourds de conséquences - celui de l'Union européenne. **Voilà** un ensemble de pays qui ont eu, chacun, sa propre trajectoire historique » (Maalouf, 1998:160)

Dans cet extrait Le présentatif «**Voilà**» constitue la reprise d'une unité déjà introduits dans le texte « l'Union européenne» ; ce présentatif a donc une valeur anaphorique.

- **Dans Léon l'africain**

« Saint-Père, **voici** le prisonnier ! » (Maalouf, 1986: 314)

Dans cet extrait le personnage Guicciardini s'adresse au Pape, il emploie le présentatif «voici» pour présenter Hassan al-Wazzan au Pape. La valeur de «voici» ici est déictique

Deux dinars d'or et cinq dirhams d'argent ! Je les ai comptés et recomptés, pesés et secoués. **Voilà** tout ce qui reste de mon immense fortune, tout ce qui me reste pour traverser le Sahara jusqu'au pays du Nil, et pour recommencer ma vie ! (Maalouf, 1986: 211)

Dans cet extrait le personnage Hiba s'adresse à Hassan al-Wazzan. Le présentatif «**Voilà**» constitue la reprise d'une unité déjà introduits dans le texte « Deux dinars d'or et cinq dirhams d'argent » ; ce présentatif a donc une valeur anaphorique.

2.3.2.1.3. Les déictiques adverbiaux

Ce sont des mots invariables qui indiquent une position dans un espace. Les principaux adverbes de lieu sont : ici, là, là-bas, ailleurs, devant, derrière, en arrière, alentour, après, arrière, au-dedans, au-dehors, autour, autre part, avant, ci, ci-contre, contre, dedans, dehors, derrière, dessous, en avant, là-dedans, loin, nulle part, où, partout, près...

Dans notre corpus l'auteur utilise les adverbes :

	Ici	loin	Devant
« Les identités meurtrières »	14 fois	11 fois	30 fois
« Léon l'africain »	35 fois	51 fois	76 fois

- **Dans Léon l'africain**

« Les pyramides ne doivent pas être loin d'**ici**. » (Maalouf, 1986: 242)

« Il était **devant** moi, statue de chair et de fer, de rires puissants et d'immenses éclats de colère. » (Maalouf, 1986: 329)

« Plus loin, on pouvait voir des palanquins sur des mulets munis de couvertures de soie jaune, destinés au transport de la famille royale. » (Maalouf, 1986: 261)

Dans ces extraits la valeur des déictiques adverbiaux « ici » « devant » « loin » dépend de position du corps de leur énonciateur ; « Tout changement dans l'un de ces paramètres modifie corrélativement les objets (susceptibles d'être ainsi localisés : que l'énonciateur se retourne et ce

qui était «devant» passe «derrière», ce qui était «à gauche» est maintenant «à droite» » »
(D.MAINGUENEAU, 1986 : 17)

2.3.2.2. Les déictiques temporels

Les déictiques temporels désignent le moment où l'énonciateur parle. Ils peuvent marquer une situation de : de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité.

- **Dans Les identités meurtrières**

« *Aujourd'hui*, notre homme, interrogé dans la rue, se dirait d'abord bosniaque, puis musulman » (Maalouf, 1998: 18)

L'adverbe « Aujourd'hui » renvoie au moment où l'auteur parle.

- **Dans Léon l'africain**

«Lorsque, au **lendemain** de cette entrevue, je sortis pour la première fois, libre, bras ballants, de l'enceinte de ma prison » (Maalouf, 1986: 291)

« Au lendemain » est situé dans le temps grâce au point de repère «entrevue» qui est rapporté au moment d'énonciation par l'emploi du passé.

2.4. Les modalités d'énonciation

2.4.1. Les modalités d'énonciation

Les modalités d'énonciation renvoient à l'attitude énonciative adoptée par le sujet énonciateur à l'égard de son allocataire. Elles se traduisent par des choix de types de phrases (affirmative, négative, interrogative, injonctive, exclamative).

2.4.1.1. Interrogations

L'interrogation est une des modalités d'énonciation qui permet à un locuteur de demander des informations, un avis ou une validation d'un ou de plusieurs interlocuteurs.

- **Les identités meurtrières**

Ecrire un essai c'est avant tout tenter de répondre à un ensemble de questions et exprimer son point de vue en donnant des arguments et des exemples. Dans les identités meurtrières, Amine Maalouf a fait recours à la modalité interrogative plusieurs fois en posant 162 questions. Nous remarquons qu'à travers ces questions l'auteur ne cherche pas d'obtenir des informations de son interlocuteur, mais c'est des questions qu'il pose pour attirer l'attention de ses lecteurs, les faire réfléchir, stimuler leur curiosité et leur donner le gout de lire. Voici quelques exemples :

A qui donc appartient le monde ? A aucune race en particulier, à aucune nation en particulier. Il appartient, plus qu'à d'autres moments de l'Histoire, à tous ceux qui veulent s'y tailler une place. Il appartient à tous ceux qui cherchent à saisir les nouvelles règles du jeu — aussi déroutantes soient-elles - pour les utiliser à leur avantage. (Maalouf, 1998 : 145)

L'auteur dans cet extrait pose la question à qui appartient le monde, mais il n'attend pas une réponse de son interlocuteur. C'est lui-même qui répond par la suite à cette interrogation en expliquant que le monde appartient aux dirigeants et leaders qui connaissent parfaitement comment fonctionne le monde et savent comment utiliser ses règles à leur avantage.

« Oui, à chaque pas dans la vie, on rencontre une déception, une désillusion, une humiliation. Comment ne pas en avoir la personnalité meurtrie ? Comment ne pas sentir son identité menacée ? » (Maalouf, 1998 : 87)

Encore une fois l'auteur ne cherche pas ici des réponses à son interrogation. Cette question a une fonction argumentative, il veut persuader ses lecteurs de son point de vue ; C'est une autre façon de dire que les responsables des meurtres commis au nom de la religion ou l'ethnie ne sont pas uniquement l'œuvre les meurtriers eux-mêmes, mais aussi tous ceux qui les ont poussé à commettre ces crimes en réprimant leurs appartenances identitaires et ont les rejetant des sociétés dans lesquelles ils vivent. On appelle ce genre d'interrogation : questions rhétoriques.

- **Léon l'africain**

Dans le roman Léon l'africain nous avons trouvé 399 questions. Nous allons analyser quelques-unes :

« À quoi pensais-tu ? » (Maalouf, 1986: 28)

A travers cette question l'oncle de Hassan veut obtenir des informations de sa sœur et savoir à quoi elle pense et qu'est-ce qu'elle ressent. On appelle ce genre d'interrogation : questions informationnelles.

« Voilà ce sur quoi j'ai voulu obtenir l'accord de Ferdinand, en lui faisant jurer sur l'Évangile de le respecter jusqu'à sa mort, et ses successeurs après lui. Ai-je eu tort ? » (Maalouf, 1986: 54)

Dans cet extrait le vizir Al-Mulih tente de convaincre le public présent dans le palais de l'Alhambra sur la nécessité de livrer Grenade au roi Ferdinand. Par la question « Ai-je eu tort ? » Il veut obtenir la conformité des vues, en réduisant l'écart entre lui et ses interlocuteurs. On appelle ce genre d'interrogation : question – appel d'adhésion.

2.4.1.2. Assertions

Selon J.M. Adam : « une assertion pose un fait, une donnée, une thèse que l'interlocuteur est sommée d'admettre ou de réfuter. » (Jean-Michel Adam, 1992: 167) Elle sert à déclarer et certifier que ce que le sujet parlant énonce est vrai. L'interlocuteur peut ainsi admettre ou réfuter ses propos.

Nous avons relevés plusieurs phrases assertives dans notre corpus, voici quelques exemples :

- **Dans Les identités meurtrières**

« Mon identité, c'est ce qui fait que je ne suis identique à aucune autre personne. » (Maalouf, 1998: 16)

A travers l'assertion, l'auteur dans cet extrait définit ce que c'est l'identité ; il affirme que l'identité est ce qui le rend différent d'une autre personne

« Je sais parfaitement que la peur pourrait faire basculer n'importe quelle personne dans le crime. » (Maalouf, 1998: 35)

Amine MAALOUF déclare avec certitude en utilisant le verbe savoir et l'adverbe parfaitement que la peur peut pousser les Hommes à commettre des crimes

« *Les quelques personnes que j'ai évoquées ne sont pas les seules à posséder une identité complexe. En tout homme se rencontrent des appartenances multiples qui s'opposent parfois entre elles et le contraignent à des choix déchirants.* » (Maalouf, 1998: 10)

L'assertion dans la première phrase de cet extrait est soutenue d'une négation ; en niant que la complexité de l'identité réside uniquement chez les immigrés ou des personnes issues d'un métissage, l'auteur affirme que cette complexité existe aussi chez d'autres personnes. Il atteste ensuite par une phrase affirmative que chaque être humain possède des appartenances multiples.

- **Dans Léon l'africain**

« *Je venais de naître, par la grâce imparable du Très-Haut, aux derniers jours de chaabane, juste avant le début du mois saint.* » (Maalouf, 1986: 13)

Le locuteur nous informe à travers cette phrase affirmative sur le jour de sa naissance.

« *Il y aurait eu ce jour-là, de l'aube au dernier quartier de la nuit, plus de huit mille morts.* » (Maalouf, 1986: 267)

L'assertion ici est affirmée par un adjectif numéral, ce qui donne plus de crédibilité au discours.

2.4.1.3. L'injonction

La modalité injonctive exprime une incitation à agir ; elle est centrée sur le destinataire et sert à donner des ordres, des interdictions, des conseils, etc.

- **Dans Les identités meurtrières**

Nous remarquons qu'il y a une absence injonctif dans les identités meurtrières, nous pensons que cela est due au fait que l'auteur ne veut pas se montrer autoritaire. Son objectif est d'informer les lecteurs et les sensibiliser.

- **Dans Léon l'africain**

Contrairement à l'essai on remarque que dans ce roman la modalité injonctif est très présente dans les dialogues entre les personnages car lorsqu'il s'agit d'interaction les interlocuteurs cherchent à faire agir les autres sur certains sujets

« *Laisse les enfants ici et suis-moi* » (Maalouf, 1986: 204)

Dans cette phrase Haroun - le gendre de Hassan AL Wazzan – ordonne sa femme de laisser les enfants et le suivre.

« *Viens plus près !* » (Maalouf, 1986: 100)

La devineuse Oum-Bassar demande à Hassan AL Wazzan de s'approcher d'elle.

2.4.2. Les modalités d'énoncé

Selon Maingueneau : « *Les modalités d'énoncés caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la probabilité, la certitude, la vraisemblance, etc. (modalités logiques) ou par rapport à des jugements appréciatifs (l'Heureux, le triste, l'utile, etc., modalités appréciatives)* » (Maingueneau, 1976 :112). Les modalités d'énoncé renvoient à l'attitude du sujet énonciateur a l'égard de son énoncé. Elles sont principalement :

- **Logiques** : Elles caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à la vérité (vrai, possible, certain, etc.)
- **Appréciatives** : Elles caractérisent la manière dont le locuteur situe l'énoncé par rapport à des jugements d'ordre appréciatifs (heureux, agréable, triste, etc.).

2.4.2.1. Les Modalités logique

- **Dans Les identités meurtrières**

« *Il est évident, néanmoins, que le déclin puis l'effondrement du monde communiste ont joué un rôle déterminant dans cette évolution.* » (Maalouf, 1998: 100)

« *Je sais parfaitement que la peur pourrait faire basculer n'importe quelle personne dans le crime.* » (Maalouf, 1998: 35)

« **Je pense** évidemment aux Etats-Unis. (Maalouf, 1998: 141)

- **Dans Léon l'africain**

« Qu'il regrettait très **certainement** la félonie dont sa famille s'était rendue coupable » (Maalouf, 1986: 343)

« Grenade tout entière savait **exactement** ce qui s'y était dit. » (Maalouf, 1986: 57)

« **Peut-être** faudra-t-il que quelqu'un ose leur apprendre à regarder la défaite dans les yeux » (Maalouf, 1986: 127)

Dans ces extraits nous avons trouvé un ensemble d'indices énonciatifs qui démontrent le doute ou la véracité de l'énoncé. Tel que les adverbes : certainement, exactement, Peut-être ; les verbes : je pense, je sais ; l'adjectif : évident.

2.4.2.2. Modalités appréciatives

- **Dans Les identités meurtrières**

« Notre planète serait bien **triste** s'il n'y avait plus que les espèces « **utiles** » (Maalouf, 1998: 151)

« Il y a des proches que l'on s'en veut d'avoir abandonnés, une maison où l'on a grandi, tant et tant de souvenirs **agréables** » (Maalouf, 1998: 48)

« Il serait **regrettable** qu'un jour plus personne ne puisse y lire Flaubert, ou Musil, ou Pouchkine, ou Strindberg dans le texte. » (Maalouf, 1998: 160)

- **Léon l'africain**

« Certes, au bout du désert, toutes les villes sont **belles** » (Maalouf, 1986: 166)

« Après trois jours de marche, nous atteignîmes la résidence de Jean, **un magnifique** château appelé il Trebbio, où nous passâmes une nuit. » (Maalouf, 1986: 332)

« Au domicile de Khâli, les femmes portaient déjà le noir, **la triste** nouvelle étant arrivée bien avant la caravane. » (Maalouf, 1986: 174)

Dans ces extraits nous avons trouvé un ensemble d'indices énonciatifs qui exprime des jugements d'ordre appréciatifs tel que les adjectifs : triste, agréables, belles, triste, etc. ces jugements peuvent être positifs comme dans le deuxième, quatrième et cinquième extrait ; ou négatifs comme dans le premier, troisième et sixième extrait.

On remarque donc dans notre corpus la présence des modalités logiques et appréciatives, ceci montre l'engagement énonciatif du locuteur ; grâce aux modalisateurs qui peuvent être des adjectifs, adverbes ou des verbes l'auteur arrive à exprimer son point de vue et son attitude à l'égard de son énoncé.

2.5. Les stratégies discursives

Les stratégies discursives réfèrent aux choix lexicaux du locuteur en situation de communication dans le but d'embellir et de bonifier son texte dans le processus de mise en discours. Selon Patrick Charaudeau :

On peut se représenter la communication comme un "jeu de société" dans lequel chacun des partenaires, en fonction des règles du contrat, se livre à un "calcul" et met en place un "coup stratégique". Un calcul qui consiste, pour les partenaires, à faire des hypothèses l'un sur l'autre, quant à leur identité et à leur compétence. (P. Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", 1995)

Il regroupe les stratégies dans trois grands espaces :

- **L'espace de « légitimation »**

A travers la stratégie de légitimation le locuteur vise de légitimer son discours et de construire une certaine position d'autorité. Par exemple : "En tant que professeur" ou "En tant que écrivain " sont des expressions que pourrait utiliser un auteur pour légitimer son article ou son livre. Pour P. Charaudeau cette stratégie peut être utilisée par le locuteur dans plusieurs situations :

le sujet communiquant utilisera des stratégies de "légitimation", soit en réactivant son statut (« je vous parle en tant qu'expert »), soit en changeant de statut (« ce n'est pas le médecin qui vous parle, c'est l'ami »), soit en faisant appel à un consensus qui est censé s'imposer (« je vous propose de traiter d'abord de cette question parce qu'elle est celle qui commande toutes les autres »), ou encore à un savoir

censé être partagé par la collectivité, la "vox populi" (« n'oubliez pas que pauvreté n'est pas vice »). (P. Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", 1995)

- **L'espace de « crédibilité »**

A travers cette stratégie le locuteur vise à attribuer à son discours un caractère crédible et construire une certaine position de vérité. Dans l'élaboration de ces stratégies, le locuteur se pose en évaluateur de son propre discours et en définit les degrés de certitude. Le choix des noms, des dates et certains modalisateurs tel que « en vérité », « certainement » sont des éléments linguistiques qui assurent la crédibilité du discours. Selon P. Charaudeau :

La crédibilité est d'ordre délibératoire (est-il ou n'est-il pas crédible ?) et évaluatif (être plus ou moins crédible). Se trouvent donc, dans cet espace les stratégies, qui tendent à apporter la preuve de ce *savoir dire*, (alors que la légitimité relève du *pouvoir dire*), preuve qui est tournée vers la recherche d'une rationalité susceptible de fonder les propos tenus. Ainsi, pourra-t-on dire qu'un bon enseignant, un bon orateur, un bon communicateur, un bon médiateur, un bon informateur, est celui qui sait "faire croire", c'est-à-dire qui sait faire partager des connaissances (informer), ou faire adhérer à des croyances (persuader). (P. Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", 1995)

- **L'espace de « captation »**

A travers cette stratégie le locuteur vise à charmer le destinataire et obtenir son adhésion en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou témoins d'une scène. Parmi les procédés de captation, on peut citer : la *fabulation* (présenter un discours imaginaire comme une réalité vécue) ; la *connivence* (postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocutaire) ; la *mystification* (identifier ou associer son discours à des figures historiques). P. Charaudeau définit la stratégie de captation ainsi : « Il s'agit de l'attitude qui consiste à toucher l'affect de son interlocuteur (son auditoire), à provoquer chez lui un certain état émotionnel qui soit favorable à la visée d'influence du sujet parlant, bref à le séduire, à le rendre captif. » (P. Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", 1995)

2.5.1. Les stratégies discursives dans Les identités meurtrières

2.5.1.1. La stratégie de captation

Commençons par le titre de l'éditorial : « les identités meurtrières » ; ici l'auteur utilise la stratégie de captation ; « meurtrières » est un mot qui capte forcément l'attention du lecteur, En l'évoquant et en le mettant en relation avec l'identité l'auteur rend le titre provocateur et choquant, ce qui susciterait la curiosité du lecteur pour lire l'essai.

Ainsi ; s'interroger à travers les questions est une stratégie qu'utilise Amine Maalouf pour capter l'attention de ces lecteurs :

« Pourquoi la notion de métissage est-elle prise en considération dans certains pays et pas dans d'autres ? Pourquoi l'appartenance ethnique est-elle déterminante dans certaines sociétés, et pas dans d'autres ? » (Maalouf, 1998 : 32)

« Oui, à chaque pas dans la vie, on rencontre une déception, une désillusion, une humiliation. Comment ne pas en avoir la personnalité meurtrie ? Comment ne pas sentir son identité menacée ? » (Maalouf, 1998 : 87)

2.5.1.2. la stratégie de légitimation

La légitimité est le droit du sujet à dire ou à faire ; nous avons relevé dans notre corpus quelques passages où l'auteur utilise la stratégie de légitimation pour légitimer sa position d'auteur :

« Depuis que j'ai quitté le Liban en 1976 pour m'installer en France, que de fois m'a-t-on demandé, avec les meilleures intentions du monde, si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ». Je réponds invariablement : « L'un et l'autre ! » » (Maalouf, 1998 : 7)

« Cela dit, le fait d'être à la fois arabe et chrétien est une situation fort spécifique, très minoritaire, et pas toujours facile à assumer » (Maalouf, 1998 : 24)

Amine Maalouf dans ces deux extraits cite son expérience personnelle pour légitimer son initiative pour écrire un essai sur les problèmes identitaires ; son identité complexe et son vécu sont des éléments qui légitiment son discours et qui lui permet de prendre la parole sur ce sujet ; d'ailleurs, c'est ce qu'il affirme lui-même dans le passage qui suit le deuxième extraits : « *Je ne*

nierai pas qu'elle a été déterminante dans la plupart des décisions que j'ai dû prendre au cours de ma vie, y compris celle d'écrire ce livre. » (Maalouf, 1998 : 24)

Ainsi ; Les éléments mentionnés en bas de la quatrième de couverture comme le code barre, le numéro ISBN, etc. sont des éléments qui légitiment l'essai.

2.5.1.3. la stratégie de crédibilité

Chez un essayiste, il importe de paraître crédible pour faire valoir ses idées. Nous avons relevé dans notre corpus des extraits où l'auteur renforce ses idées en donnant des exemples et en citant des noms, des dates et les réflexions des historiens :

« L'historien britannique Arnold Toynbee expliquait, dans un texte publié en 1973, que le parcours de l'humanité s'était déroulé en trois étapes successives. » (Maalouf, 1998 : 104)

« - Les hommes sont plus les fils de leur temps que de leurs pères -, disait l'historien Marc Bloch. Cela a toujours été vrai, sans doute, mais jamais autant qu'aujourd'hui. » (Maalouf, 1998 : 117)

« En Allemagne, au début des années 1920, le suffrage universel servait à constituer des coalitions gouvernementales reflétant l'état de l'opinion. » (Maalouf, 1998 : 175)

Dans ces extraits nous relevons la stratégie de crédibilité ; nous remarquons que l'auteur utilise des noms des historiens, des noms des lieux et des dates précises ; ceci renforce ses idées et donne plus de crédibilité à son discours.

2.5.2. Dans Léon l'africain

2.5.2.1. La stratégie de captation

Pour attirer l'attention des lecteurs Amine Maalouf transforme l'histoire réelle de Hassan al-Wazzan à une autobiographie fictive :

« Moi, Hassan fils de Mohamed le peseur, moi, Jean-Léon de Médicis, circoncis de la main d'un barbier et baptisé de la main d'un pape, on me nomme aujourd'hui l'Africain, mais d'Afrique ne suis, ni d'Europe, ni d'Arabie. » (Maalouf, 1986: 9)

« Je venais de naître, par la grâce imparable du Très-Haut, aux derniers jours de chaabane, juste avant le début du mois saint » (Maalouf, 1986: 13)

Dans ces deux extraits Amine Maalouf utilise la stratégie de captation ; il raconte l'histoire de Hassan al-Wazzan à la première personne de singulier pour donner l'impression que c'est ce personnage lui-même qui parle.

2.5.2.2. la stratégie de légitimation

Nous trouvons la stratégie de légitimation au niveau de la quatrième de couverture ; Les éléments tel que le code barre, le numéro ISBN, etc. sont des éléments qui légitiment l'oeuvre.

2.5.2.3. la stratégie de crédibilité

Pour attribuer à son récit un caractère crédible Amine Maalouf utilise des noms des lieux dans le début de chaque chapitre et des dates précises dans le début de chaque partie :

« *LE LIVRE DE GRENADE* » (Maalouf, 1986: 9)

« *894 de l'hégire (5 décembre 1488 – 24 novembre 1489)* » (Maalouf, 1986: 13)

« *LE LIVRE DU CAIRE* » (Maalouf, 1986: 219)

« *919 de l'hégire (9 mars 1513 – 25 février 1514)* » (Maalouf, 1986: 222)

Conclusion

Les identités meurtrières

À l'issue de cette analyse énonciative nous avons abouti à la suivante somme d'observations :

- Pour les déictiques de personnes : Il y a une forte dominance des pronoms personnels « je » et « nous ». Ces derniers renvoient à l'auteur.
- Les pronoms personnels de la deuxième personne sont moins utilisés dans l'œuvre par rapport aux pronoms de la première personne.
- Une abondance dans l'utilisation des déictiques spatio-temporels.
- La présence des deux modalités de l'énonciation : interrogative et assertive.
- L'absence de la modalité injonctive.
- La présence des trois stratégies discursives : de captation, de légitimation et de crédibilité.

Nous pouvons déduire que :

- l'auteur utilise les marqueurs de la première personne du singulier et du pluriel pour montrer qu'il prend en charge son discours. Ceci donne une certaine légitimité à son discours et crée une proximité affective avec les lecteurs. Pour Benveniste : « *il n'y a pas d'autre témoignage*

objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même »
(Benveniste, 1966 : 262).

- Le manque d'utilisation des pronoms « tu » et « vous » est dû au fait que l'auteur ne veut pas mettre un écart entre lui et ses lecteurs.
- Les déictiques spatio-temporels permettent de situer les énoncés dans l'espace et dans le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur.
- À travers la modalité d'interrogation et en posant un ensemble de questions ; l'auteur ne cherche pas des réponses de ses lecteurs. Mais il veut attirer leurs attentions soit pour répondre ensuite à ces questions ou pour les persuader de son point de vue «*Comment ne pas en avoir la personnalité meurtrie ?*» (Maalouf, 1998 : 87)
- À travers la modalité de l'assertion l'auteur veut certifier que ce qu'il énonce est vrai.
- L'absence de la modalité injonctive est due au fait que l'auteur ne veut pas se montrer autoritaire. Son objectif est d'informer les lecteurs et les sensibiliser.
- l'auteur utilise les différentes stratégies discursives pour défendre sa légitimité, donner une crédibilité à son discours et captiver l'attention de ses lecteurs.

- **Léon l'africain**

L'analyse énonciative de la subjectivité des énoncés a donné lieu aux observations suivantes :

- Une forte présence des pronoms personnels « Je » et « nous » dans les séquences narrative et les séquences dialogales.
- Plusieurs points en commun entre Amine MAALOUF et son personnage principal.
- l'utilisation interchangeable des pronoms « *Je* » et « *Tu* ».
- Une abondance dans l'utilisation des déictiques spatio-temporels.
- La présence des trois modalités de l'énonciation : interrogative et assertive et injonctive dans les séquences dialogales
- L'absence des modalités d'interrogation et injonctif dans les séquences narratif.
- La présence des trois stratégies discursives.

Nous pouvons déduire que :

- le pronom personnel « Je » est doté d'un double statut, il est à la fois narrateur et personnage. Amine MAALOUF à travers son personnage principal interroge sa propre identité, et tente d'incarner ses propres valeurs. Pour François Mauriac : « *le personnage*

risque alors d'être le reflet de l'auteur plus que celui de la réalité extérieure. »(Mauriac, 1933: 31)

- Les déictiques spatio-temporels permettent de situer les énoncés dans l'espace et dans le temps
- Dans les séquences narratives le narrateur ne cherche ni des réponses, ni de se montrer autoritaire ; son objectif est d'expliquer les tenants et les aboutissements de l'histoire.
- l'auteur utilise les différentes stratégies discursives pour défendre sa légitimité, donner une crédibilité à son discours et captiver l'attention de ses lecteurs

Chapitre III

*L'approche sociolinguistique et pragmatique dans
l'analyse de «Les identités meurtrières» et «Léon
l'africain»*

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons d'abord les approche et les concepts fondamentaux nécessaires pour notre analyse : approche sociolinguistique ; approche pragmatique ; analyse de discours et les notions de représentations et attitudes. Nous présenterons enfin l'analyse de discours sur les langues et leurs représentations dans *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain*.

3.1. Définition des concepts théoriques

3.1.1. Discours et L'analyse du discours

3.1.1.1. La notion de discours

Discours vient du nom latin « discurrere », qui signifie « courir çà et là ». Ce terme était utilisé pour la première fois dans la philosophie classique. (Maingueneau, 2002 : 185) En science du langage la diversité de définitions de ce concept le rend difficile à appréhender. Selon Maingueneau : « *linguistes et non-linguistes font du concept de« discours», un usage souvent incontrôlé, et quand certains en ont une conception très restrictive, d'autres en font un synonyme très lâche de« texte», ou d'« énoncé».* »(Maingueneau, 1976 : 11)

Emile Benveniste donne au discours la définition suivante : « *Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (E. Benveniste, 1966 : 242) le discours pour lui désigne donc tout énoncé, écrit ou parlé qui suppose un sujet parlant et un énonciataire chez le premier l'intention d'agir sur l'autre. L.GUESPIN oppose le discours à l'énoncé :

L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration «en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours (Guespin, 1971: 10)

Selon Maingueneau, le « discours » revêt plusieurs définitions selon l'emploi que chacun en fait. Il cite six acceptions :

- Discours 1 : synonyme de la parole dans la linguistique structurale.
- Discours 2 : désigne un message pris globalement
- Discours 3 : le discours est proprement intégré à l'analyse linguistique puisqu'on considère l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé.
- Discours 4 : c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne
- Discours 5 : énonciation supposant un énonciateur et un énonciateur, et chez le premier l'intention d'agir sur l'autre.
- Discours 6 : définit comme un lieu créativité de contextualisation qui confère de nouvelles valeurs aux unités de la langue. (Maingueneau 1987 : 11-12)

Jean DUBOIS dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage donne au discours les définitions suivantes :

1. Le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant. (Syn : parole.)
2. Le discours est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture. (Syn : énoncé.)
3. Dans son acception linguistique moderne, le terme de discours désigne tout énoncé supérieur à la phrase, considéré du point de vue des règles d'enchaînement des suites de phrases. (J.DUBOIS et al, 2002: 150)

3.1.1.2. Les caractéristiques du discours

3.1.1.2.1. Le discours est orienté

Le discours est élaboré fonction d'une fin. Mais il peut dévier et revenir à sa direction initiale ou changer de direction. Ceci se manifeste à travers un jeu d'anticipations en utilisant des expressions tel que « j'y reviendrai » ou de retour en arrière en utilisant des expressions tel que « j'aurai dû dire ». Cela constitue un guidage de la parole par le locuteur. (Maingueneau, 2002 : 187- 188)

3.1.1.2.2. Le discours est une forme d'action

Toute énonciation présente une forme d'action (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) et vise à modifier la situation. (Maingueneau, 2002 : 188)

3.1.1.2.3. Le discours est interactif

Cette interactivité se manifeste dans la conversation. Mais aussi dans toute énonciation, même produite sans la présence de destinataire, car chaque énonciation suppose la présence d'une autre instance d'énonciation. (Maingueneau, 2002 : 188)

3.1.1.2.4. Le discours pris en charge

Tout discours ne prend sens que lorsqu'il est rapporté à une instance qui a la fois se pose comme source des repérages temporels, spatiaux et personnels et désigne l'attitude adoptée à l'égard de son discours et de son interlocuteur. (Maingueneau, 2002 : 188)

3.1.1.3.L'analyse de discours

L'analyse du discours est une discipline récente, elle est apparue dans les années 50 à la suite de la publication de l'article «discourse analysis » par Zellig Harris. Cette approche rejette la conception traditionnelle de la linguistique immanente qui donne au discours un sens stable et unique. L'objectif visé par cette approche est d'interpréter et d'analyser le discours en fonction du sujet parlant ; ce sujet est considéré comme un acteur sociohistorique qui agit sur le langage.

L'analyse du discours est seulement une boîte à outils dans le vaste ensemble des «méthodes qualitatives » des sciences humaines et sociales. Ces chercheurs travaillent à l'intérieur des cadres qui ont été définis par la discipline à laquelle ils appartiennent : sociologie, histoire, sciences politiques, géographie... Ils appréhendent le discours comme offrant des indices qui permettent au chercheur d'accéder à des « réalités » hors du langage. (MAINGUENAEU, :27)

L'analyse du discours constitue donc un carrefour entre plusieurs disciplines : la linguistique, l'énonciation, la pragmatique, la sociologie, la psychologie, anthropologie, etc.

3.1.1.4. L'analyse de discours littéraire

La notion de discours littéraire a été introduite en 1990 par le linguiste Dominique Maingueneau dans son ouvrage *Pragmatique pour le discours littéraire*, ce concept est né dans le cadre du développement de l'analyse du discours, pour Maingueneau :

Le discours littéraire se distingue du discours politique, du discours religieux, etc. Mais, dans ce cas aussi, l'emploi du terme « discours littéraire » au lieu de « littérature » caractérise une certaine manière d'aborder la littérature. Considérer la littérature comme « discours », c'est contester le caractère central de ce point fixe, de cette origine « sans communication avec l'extérieur », pour reprendre une célèbre formule du Contre Sainte-Beuve de Proust, que serait le créateur. On est donc loin de l'univers esthétique ouvert par le romantisme où le centre des études littéraires, directement ou indirectement, était l'individualité créatrice. Directement, quand on étudiait sa vie ; indirectement, quand on étudiait le « contexte » de sa création ou qu'on lisait le texte comme l'expression de sa « vision du monde. (Maingueneau, 2004 : 188)

Le discours littéraire doit être pensé au sein d'un large agencement discursif, au sein duquel il entretient alors des relations privilégiées avec d'autres types discours, avec lesquels il partage « *un certain nombre de propriétés quant à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement énonciatif* » (Maingueneau, 2009, p. 32) : dès 1995, ces discours sont nommés, par Maingueneau et le philosophe Frédéric Cossutta, des « discours constituants ». (Anthony Glinoe, 2016)

3.1.2. Approche sociolinguistique

La sociolinguistique est une branche de la linguistique élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe de chercheurs (Dell Hymes, Labov, Fishman, Gumperz, etc.)

Pour William Labov puisque la langue est un fait social, la linguistique est aussi une science sociale ; il affirme que la sociolinguistique est la linguistique elle-même, c'est-à-dire, c'est l'étude de la structure et de l'évolution de la langue dans une société donnée : « *La sociolinguistique c'est la linguistique, puisque la linguistique est l'étude des pratiques langagières dans une société donnée, donc elle prend en charge les différentes langues qui existent dans une société.* » (LABOV. W, 1976 :36). Il s'oppose donc avec cette affirmation aux structuralistes qui s'intéressent à l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même. Pour lui, ces derniers « *s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques,*

et refusent toute explication fondée sur des données extérieures tirées du comportement social » (LABOV, 1976, P.259).

Selon BOYER : « *La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* » (BOYER H. 1996).

La sociolinguistique est donc une discipline qui se situe entre la linguistique et la sociologie et s'intéresse principalement à l'étude de l'interaction entre la société et les productions linguistiques

3.1.2.1. Démarche et objet de la sociolinguistique

3.1.2.1.1. Objet de la sociolinguistique

La sociolinguistique s'intéresse à des phénomènes très variés : l'analyse du discours, les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), les contacts des langues, la planification et la standardisation linguistiques. Son objet de son étude englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. (BAYLON, 1991 : 35) Selon Henri Boyer la sociolinguistique : «embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la-les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-socio-langagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.». (BOYER H. 1996 :07).

3.1.2.1.2. Démarche de la sociolinguistique

La méthode sociolinguistique, comporte deux démarches :

Une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique. Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière : montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social,

un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques imbriquées les unes dans les autres, un moyen d'expression de l'individu. Une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance. (SLAIM Laid, 2017 :24)

La sociolinguistique utilise les mêmes méthodes de la sociologie : l'observation directe, le questionnaire et l'entretien.

3.1.3. L'approche pragmatique

Etymologiquement le mot pragmatique vient du grec «prâgma » qui veut dire action. Ce concept est né du pragmatisme qui est une doctrine philosophique fondée au cours de XIX e siècle par : Pierce, James et Dewey.

La pragmatique linguistique fut définie pour la première fois par Charles W. Morris ainsi : « la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite le rapport entre les signes et les usagers des signes » (Ch. W. Morris, 1938 :15) Contrairement à la linguistique structurale qui s'intéresse uniquement de l'étude du système de la langue, La pragmatique linguistique s'intéresse à l'étude des rapports entre la langue et les usagers de cette dernière.

La pragmatique linguistique est donc une branche de la linguistique qui se donne pour objet l'étude des rapports qui existent entre les énoncés et le contexte extralinguistique où l'énoncé est employé par les locuteurs. La pragmatique ne s'intéresse pas au sens premier, mais au sens contextuel.

L'approche pragmatique a des relations étroites avec l'analyse du discours. Selon D.MAINGUEUNEAU : « *L'analyse du discours entretient des relations étroites avec la pragmatique, appréhendée dans ses diverses facettes. Elle est obligée de s'appuyer constamment sur l'étude de phénomènes comme les connecteurs, la référence nominale, les actes de langage ... etc* » (D.MAINGUEUNEAU, 2002:457)

3.1.3.1.La théorie des actes de langage

La pragmatique s'est considérablement développé à partir de la théorie des actes de langage, fondée par J.L. Austin dans son ouvrage « how to do things with words (quand dire c'est faire) » pour lui l'énoncé n'est pas uniquement un moyen pour présenter la pensée et décrire la réalité. Mais c'est un moyen qui permet d'agir sur la personne auquel on s'adresse. Selon Austin, l'énonciation est le fruit de trois actes complémentaires :

• **L'acte locutoire** : c'est le fait de dire, dans le sens de produire de la parole. C'est à dire la production grammaticale et articulatoire de la phrase en tenant compte des règles syntaxiques et phonologiques

• **L'acte illocutoire** : c'est ce que l'on fait en parlant : faire une promesse, donner un ordre, proférer une assertion, formuler une protestation, poser une question...

• **L'acte perlocutoire** : L'impact de l'acte illocutoire produit par la production de l'énoncé sur l'énonciataire ou sur ses actions.

3.1.3.2. Énoncés constatifs vs énoncés performatifs

Austin distingue deux types d'énoncés : les constatifs et les performatifs ; les premiers décrivent le monde et les seconds accomplissent des actions. Dans l'exemple : « il pleut » cet énoncé est vrai si seulement il pleut ; il est donc évaluable en terme de vérité ou de fausseté. Mais dans l'exemple : « je te promets que je viendrai demain » il ne s'agit pas d'un énoncé qui peut être évaluable en terme de vérité ou de fausseté. Mais d'un acte qui peut réussir ou échouer. La vérité des énoncés constatifs dépend des conditions de vérité, et la félicité des énoncés performatifs dépend des conditions de félicité.

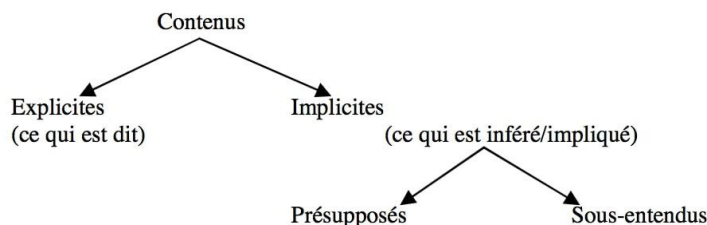
3.1.3.3. La classification des actes de langage

Austin a avancé en 1962 une classification des actes illocutionnaires dans cinq catégories :

- **Les verdictifs** : concerne les actes juridiques fondé sur l'évidence ou sur de bonnes raisons ; exemple : condamner, accuser, dénoncer, etc.
- **Les exercitifs** : donner des directifs au destinataire ; exemple : ordonner, conseiller, demander, etc.
- **Les commissifs** : acte qui oblige le locuteur à adopter une certaine attitude envers l'allocutaire en faisant croire à un aboutissement heureux de l'acte de langage ; exemple : Promettre, garantir, embrasser un parti, etc.
- **Les expositifs** : acte utilisé pour introduire un discours, conduire une argumentation ou clarifier l'emploi des mots ; exemple : affirmer, remarquer, objecter, etc.
- **Les comportatifs** : exprimer envers autrui une attitude ou une réaction face à une situation donnée ; exemple : s'excuser, féliciter, remercier, etc.

3.1.3.4. Le contenu implicite / le contenu explicite

Pour illustrer la différence entre le contenu implicite et le contenu explicite KERBRAT-ORECCHIONI reformule la classification de Grice de la façon suivante :



On distingue deux types de contenus : le premier explicite, c'est ce qui est dit ; c'est-à-dire le sens littérale de l'énoncé. Le second implicite, c'est ce qui est infère ; c'est-à-dire le sens qui se trouve dans le discours mais qui n'est pas littéralement prononcé.

3.1.3.4.1. L'Explicite

Selon le dictionnaire Le Robert l'explicite est ce qui est : « *clair et précis dans l'énoncé* » (Dictionnaire Le Robert, 2005). Le contenu explicite correspond donc à ce qui est posé, « ce qui est dit » clairement sans aucune ambiguïté.

3.1.3.4.2. L'implicite

La communication n'est pas toujours littérale, dans nos énoncés y a toujours une part de signification laissée à l'interprétation. L'implicite est ce qui n'est pas clairement exprimé, mais qui peut être déduit. Selon Philippe Blanchet :

Toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite. Toute signification se construit en partie sur des données implicites. [...] l'implicite est partout, car tout n'est pas dit [...] Faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer, puisqu'il faudrait toujours tout expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin s'auto-explicitant et explicitant son auto explicitation. (Blanchet, 1995: 90)

Dans chaque énoncé y a une partie implicite ; par exemple ce simple énoncé : « je dois partir » peut avoir plusieurs interprétations : il doit partir parce qu'il est tard ; il veut partir parce qu'il est fatigué ; il veut partir car qu'il se sent gêner. En effet, l'implicite pourrait être facilement interprété si les interlocuteurs partageaient la même culture ou le même contexte situationnel. L'implicite peut être interprété soit par inférence, connotation ou encore par les faits prosodiques et la gestualité.

On distingue deux types d'implicite :

- **Présumé**

C'est un contenu informatif communiqué d'une manière implicite, il est antérieur à l'acte d'énonciation et il se déduit d'un mot présent dans l'énoncé. Par exemple : « Il a encore échoué » est un énoncé qui présuppose « qu'il a déjà échoué ». Le locuteur considère donc cette information comme évidente. Selon Ducrot :

les présupposés d'un énoncé doivent être vrais pour que celui-ci puisse prétendre à une valeur logique quelconque (vérité ou fausseté), pour qu'il puisse être présenté comme une thèse, susceptible de vérification et de réfutation, susceptible aussi d'être conclue d'une autre thèse ou de lui servir d'argument. (Ducrot, 1991: 25)

Il donne l'exemple suivant (1991: 42, 43) : « Il a cessé de battre sa femme. » Cet énoncé n'est utilisable, affirme Ducrot, que s'il répond à la question : « A-t-il cessé de battre sa femme ? ». Pour poser cette question il faut que certaines conditions préalables soient remplies : par exemple « il » doit être connu pour un « mari brutal, qui a l'habitude de battre sa femme ». Donc les présupposés de cet énoncé est : « Il avait l'habitude de battre sa femme. »

- **Sous-entendu**

La compréhension du sous-entendu par l'interlocuteur dépend du contexte global (la connaissance des participants de la communication, situation de communication, communication avec son historique) Pour Ducrot le sous-entendu se caractérise par :

Le fait que tout en étant observable dans certains énoncés d'une phrase, il n'est pas marqué dans la phrase. Cette situation du sous-entendu s'explique par le processus interprétatif d'où il est issu. Pour moi, en effet, il est toujours engendré comme réponse à des questions du type : « pourquoi le locuteur a-t-il dit ce qu'il a dit ? », « Qu'est ce qui a rendu possible sa parole ? ». En d'autres termes, une condition nécessaire pour qu'un énoncé E sous-entende X, est que X apparaisse comme une explication de son énonciation (Ducrot, 1984: 34)

Pour résumer la différence entre le présupposé et le sous-entendu Ducrot écrit : « La présupposition est partie intégrante du sens des énoncés. Le sous-entendu, lui, concerne la façon dont ce sens doit être déchiffré par le destinataire. » (Ducrot, 1987 : 46)

3.1.4. Représentations et attitudes

3.1.4.1. les représentations

Le mot représentation se constitue de deux éléments : « re » qui indique une répétition et « présentation » désigne la manière dont une chose est présentée. Le mot « représentation » désigne donc une action qui reconstruit l'image d'un objet, préalablement désigné.

Selon le dictionnaire, le Petit Robert, la représentation est un : « processus par lequel une image est représentée aux sens. La perception, représentation d'un objet par le moyen d'une impression. Les représentations que nous avons du monde existant... » (Dictionnaire le Petit Robert, 2002 : 2257)

3.1.4.1.1. Les représentations sociales

Le concept de représentation est apparu dans le domaine de la sociologie avec les travaux de sociologue Français Émile Durkheim. ; Pour lui : « *la vie collective, comme la vie mentale de l'individu est faite de représentation.* » (E.DURKHEIM, 1898 :274). Il distingue dans ces travaux les représentations collectives des représentations individuelles. Plus tard, cette notion est empruntée par de nombreuses disciplines : psychologie sociale, anthropologie, ethnologie, sciences du langage...etc.

Dans le domaine de la psychologie sociale, ce concept a été repris par le sociologue français Serge MOSCOVICI qui a défini les représentations sociales comme :

un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objets, des aspects ou des dimensions du milieu social, qui permet non seulement la stabilisation du cadre de la vie des individus et des groupes, mais qui constitue également un instrument d'orientation de la perception des situation et d'élaboration des réponses (S. MOSCOVICI 1969 : 11)

Pour la sociologue française Denise Jodelet la notion de représentation sociale désigne :

Une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le

marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres. (D. Jodelet, 1997:365)

D'après ces définitions on peut considérer les représentations sociales comme un ensemble de savoirs construits à travers les valeurs et les croyances partagées par un groupe social concernant les différents objets du monde ; C'est une manière d'interpréter et de penser la réalité quotidienne. Elles ont un rôle important dans la gestion des relations entre les individus, ainsi que de préserver les liens qui les unissent.

3.1.4.1.2. Les représentations linguistiques

Aujourd'hui le concept de représentation est de plus en plus présent dans le domaine sociolinguistique. La langue n'est pas seulement un outil de communication, mais elle est aussi l'objet de multiples représentations et attitudes individuelles ou collectives.

Selon Boyer les représentations linguistiques font partie des représentations sociales et elles disposent les mêmes caractéristiques que les représentations sociales mais avec une spécificité relative à son objet social (la langue) :

La représentation sociolinguistique c'est une catégorie de représentation sociale, donc partagée comme les autres catégories de représentations sociales ce sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, donc à la langue à ses usages et aux usages de la communauté linguistique. (Boyer, 2001 : 42)

Pour L-J Calvet les représentations linguistiques sont un ensemble d'images et de croyances que les locuteurs associent aux usages des langues et leurs utilisateurs : « *Les représentations sont constituées par l'ensemble d'images, de croyances ou de positions idéologiques qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres* » (L-J Calvet, 1996 : 47)

3.1.4.2. Les attitudes

Le mot attitude vient du latin « aptitudo », qui signifie « manière de se tenir le corps ». Au fil du temps cette notion a été interprétée selon le domaine dans lequel elle a été utilisée. Dans la psychologie sociale ce concept est défini comme : « un état d'esprit à l'égard d'une valeur ou une disposition envers un objet social » (Léon. M.H, 2008: 40).

Selon Katz : « *l'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal.* ». (Katz, 1960 : 168)

Pour CALVET les attitudes linguistiques « renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard » (CALVET. L-J., 1993 : 46).

Les attitudes relèvent donc de nos affects et se traduisent par une prise de position favorable ou défavorable envers le monde et les objets qui le constituent. Elles sont recueillies à travers les réactions des sujets à l'égard des locuteurs.

3.2. Analyse de discours sur les langues et leurs représentations dans les identités meurtrières et Léon l'africain

3.2.1. Le discours sur la langue et l'identité

La langue est définie dans la linguistique comme un système de signes qui sert à la communication. Cependant d'un point de vue sociolinguistique, nous ne pouvons pas limiter sa définition uniquement à sa fonction communicative ; puisqu'elle remplit d'autres fonctions. Selon Patrick CHARAUDEAU la langue : « *témoigne d'une certaine identité (nationale, régionale), celle du groupe qui la parle servant ainsi de référence unitaire pour chacun de ceux qui s'en réclament. La langue joue le rôle de miroir et d'emblème identitaires.* » (Patrick CHARAUDEAU, 2001 :346). Autrement dit, la langue exprime un statut social et donne aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenir au même groupe.

3.2.1.1. Les représentations de la langue et l'identité dans Les identités meurtrières

Dans Les identités meurtrières nous avons constaté que la conception de la langue chez Amine MAALOUF s'inscrit dans une démarche sociolinguistique ; pour lui elle n'est pas uniquement un outil de communication ; mais aussi un marqueur identitaire :

« Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité. » (Maalouf, 1998 : 07)

Dans cet extrait Amine MAALOUF présente sa conception de l'identité ; pour lui elle est constituée d'une foule d'éléments tels que les pays où il a vécu, les langues qu'il parle, ses traditions et ses cultures. La langue donc pour lui figure comme un élément essentiel dans la construction identitaire de l'individu, et sa fonction ne se limite pas uniquement à la fonction communicative.

Pour constater, d'abord, que chez tout être humain existe le besoin d'une langue identitaire ; celle-ci est parfois commune à des centaines de millions d'individus, et parfois à quelques milliers seulement, peu importe ; à ce niveau, seul compte le sentiment d'appartenance. Chacun d'entre nous a besoin de ce lien identitaire puissant et rassurant. (Maalouf, 1998 : 154)

Ici l'auteur considère la langue identitaire comme un besoin chez tout être humain ; nous comprenons donc que la langue n'est pas une option ou une alternatif dont on peut s'en passer dans la construction d'une identité, mais élément indispensable dans la construction identitaire qui relève d'un besoin d'appartenance.

Le fait d'être chrétien et d'avoir pour langue maternelle l'arabe, qui est la langue sacrée de l'islam, est l'un des paradoxes fondamentaux qui ont forgé mon identité. Parler cette langue tisse pour moi des liens avec tous ceux qui l'utilisent chaque jour dans leurs prières et qui, dans leur très grande majorité, la connaissent moins bien que moi. (Maalouf, 1998 : 23)

Dans cette affirmation il ne s'agit pas d'une vision saussurienne, ni d'une vision structuraliste. Mais plutôt d'une vision qui associe la langue à la société. L'auteur atteste que par sa langue arabe il se sent proche de tous ceux qui la parlent, même s'ils ne sont pas ses coreligionnaires. La langue comme fait social donne donc aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenir ou de participer à une même communauté. Ce qui a mis en évidence ce rapport est l'approche sociolinguistique ; Selon le linguiste québécois Jean-Claude Corbeil : « *La langue crée entre les individus une solidarité et une connivence de tous les instants, elle symbolise et manifeste l'appartenance à une société et à une culture, différente des autres, tout aussi riches et dignes de respect.* » (Corbeil, 2002 :3)

- **Le présupposé sur les représentations de la langue et l'identité dans Les identités meurtrières**

« *Séparer le linguistique de l'identitaire ne me paraît ni envisageable, ni bénéfique. La langue a vocation à demeurer le pivot de l'identité culturelle, et la diversité linguistique le pivot de toute diversité.* » (Maalouf, 1998 : 153)

Ici Amine MAALOUF présuppose qu'on ne peut pas séparer la langue de l'identité ; car pour lui elle est un élément constitutif de celle-ci ; c'est un marqueur identitaire dont on ne peut pas se détacher.

3.2.1.2. La représentation de la langue et l'identité Dans Léon l'africain

La langue dans Léon l'africain est considérée comme un élément important dans la construction de l'identité multiple de Hassan El-Wazzan :

« *De ma bouche, tu entendras l'arabe, le turc, le castillan le berbère, l'hébreux, le latin et l'italien vulgaire, car toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent* » (Maalouf, 1986: 9)

Dans cet extrait le narrateur cite les langues qu'il a apprises au cours de son long voyage. Il énonce qu'il s'identifie à toutes ces langues car elles lui appartiennent toutes, et chacune d'elle véhicule une de ses expériences, ses valeurs et ses cultures.

- **L'implicite sur les représentations de la langue et l'identité dans Léon l'africain**

La pluralité linguistique a permis à Hassan de vivre dans plusieurs pays étrangers, de s'adapter avec leur système de vie et occuper des fonctions importantes. La langue est représentée

implicitement comme fait social qui donne donc aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenir ou de participer à une même communauté.

3.2.2. Discours sur la langue et la religion

La langue et la religion sont les deux éléments les plus importants dans la construction identitaire. Le rapport de la langue à la religion est complexe ; elle peut devenir ainsi un élément unificateur entre toutes les personnes qui adhèrent à cette religion. Mais parfois le lien entre ces deux éléments peut devenir l'origine des conflits surtout dans les sociétés hétérogènes où coexistent au sein d'une même communauté sociale plusieurs religions et langues.

3.2.2.1. Les représentations de la langue et de la religion dans Les identités meurtrières

La relation entre la langue et la religion dans Les identités meurtrières apparaît paradoxale ; ce lien est tantôt unificateur et source de conflits dans d'autres cas :

Dans le même temps, il ne fait pas de doute que des « alliances » séculaires se sont tissées, entre l'islam et la langue arabe, par exemple, entre l'Eglise catholique et la langue latine, entre la Bible de Luther et la langue allemande. Et si les Israéliens forment aujourd'hui une nation, ce n'est pas seulement en raison du lien religieux qui les unit, aussi puissant soit-il, c'est aussi parce qu'ils ont réussi à se doter, avec l'hébreu moderne, d'une véritable langue nationale. (Maalouf, 1998 : 152)

Dans ce passage l'auteur cite des exemples des langues qui sont associées à certaines religions. Nous remarquons qu'il y a des liens puissants qui peuvent se créer entre la religion et la langue ; La religion a besoin d'une langue pour véhiculer ses dogmes et ses enseignements, et langue utilisée par la religion prend une dimension religieuse et sera représentée dans les esprits des gens comme étant langue de la religion. Ce lien représente dans certains cas un élément unificateur entre les êtres humains, même s'ils sont de communautés religieuses et linguistiques différentes. C'est d'ailleurs le cas d'Amine MAALOUF ; il est chrétien mais sa langue maternelle est l'arabe, une langue qu'on associe souvent à la religion musulmane :

Le fait d'être chrétien et d'avoir pour langue maternelle l'arabe, qui est la langue sacrée de l'islam, est l'un des paradoxes fondamentaux qui ont forgé mon identité. Parler cette langue tisse pour moi des liens avec tous ceux qui l'utilisent chaque jour dans leurs prières et qui, dans leur très grande majorité, la connaissent moins bien que moi. (Maalouf, 1998 : 23)

Ici on remarque que la langue arabe rapproche Amine MAALOUF non seulement des personnes qui font partie de sa même communauté linguistique, mais aussi de tous les musulmans qui utilisent cette langue liturgique dans leurs prières et qui la considère comme langue sacrée, même si elle n'est pas leur langue maternelle et qu'ils ne la connaissent pas aussi bien que lui. Il se sent aussi proche de toutes les personnes qui adhèrent à la religion chrétienne : « *Par ailleurs, mon appartenance au christianisme — qu'elle soit profondément religieuse ou seulement sociologique, là n'est pas la question — crée elle aussi un lien significatif entre moi et les quelque deux milliards de chrétiens dans le monde.* » (Maalouf, 1998: 25). L'auteur affirme que cette situation, même si elle représente un paradoxe dans sa construction identitaire, elle lui a aussi permis de se sentir proche de la moitié de l'humanité ; c'est-à-dire, de tous les musulmans qui ont l'arabe comme langue de religion et de tous les chrétiens même s'ils ne parlent l'arabe :

Ainsi, en considérant séparément ces deux éléments de mon identité, je me sens proche, soit par la langue soit par la religion, d'une bonne moitié de l'humanité ; en prenant ces deux mêmes critères simultanément, je me retrouve confronté à ma spécificité. (Maalouf, 1998: 24 - 25)

La relation entre langue et la religion représente pour Amine MAALOUF un lien unificateur entre les êtres humains. Mais dans d'autres cas ce lien peut devenir source de conflits :

« *Partout dans le monde, bien des Etats forgés autour d'une langue commune ont été démantelés par les querelles religieuses, et bien d'autres Etats, forgés autour d'une religion commune, ont été déchiquetés par les querelles linguistiques.* » (Maalouf, 1998 : 152)

Dans cet extrait l'auteur atteste que l'hétérogénéité linguistique et religieuse au sein d'une même communauté sociale peut être à l'origine des conflits, il cite l'exemple des kurdes :

« *Les Turcs et les Kurdes sont également musulmans, mais diffèrent par la langue ; leur conflit en est-il moins sanglant* » (Maalouf, 1998 : 20)

Dans ce cas, les kurdes partagent le même territoire avec les turcs, et adhèrent tous les deux à la même religion. Mais la différence linguistique entre les deux à causer des conflits.

3.2.2.2. Les représentations de la langue et de la religion dans *Léon l'africain*

Comme dans *Les identités meurtrières* la langue et la religion dans *Léon l'africain* sont intimement liées :

Quand je revis le pape, une semaine plus tard, il avait préparé à mon intention un sérieux programme : désormais, je partagerais mon temps entre l'étude et l'enseignement. Un évêque allait m'apprendre le latin, un autre le catéchisme, un troisième l'évangile ainsi que la langue hébraïque. (Maalouf, 1986: 287)

Dans ce passage se dégage le lien unissant la langue et la religion. Le Pape pour faire convertir Hassan Al-Wazzan à la religion chrétienne, il lui a préparé un programme non seulement d'un apprentissage des enseignements religieux du christianisme mais aussi du latin et l'hébreu ; car ces langues vont lui faciliter l'accès aux textes bibliques. On constate donc que la religion et la langue sont intimement liées, et chaque religion a besoin d'une langue pour véhiculer ces dogmes.

- **L'implicite sur les représentations de langue et la religion dans *Léon l'africain***

Le discours sur les langues et les religions dans *Léon l'africain* apparaît comme un élément unificateur. Hassan Al-Wazzan représente d'une manière implicite l'incarnation de la conception maloufienne de l'identité. Sa situation lui ressemble ; il est l'homme aux multiples identités :

Moi, Hassan fils de Mohamed le peseur, moi, Jean-Léon de Médicis, circoncis de la main d'un barbier et baptisé de la main d'un pape (...) De ma bouche, tu entendras l'arabe, le turc, le castillan, le berbère, l'hébreu, le latin et l'italien vulgaire, car toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent. (Maalouf, 1986: 9)

Il parle plusieurs langues et respecte toutes les confessions. Cette situation lui permet donc de se détacher de tous les préjugés et attitudes vis à vis les langues et les religions ; dans son esprit, les religions et les langues peuvent bien cohabiter en toute quiétude chez une même personne : « *toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent. Mais je n'appartiens à*

aucune. Je ne suis qu'à Dieu et à la terre, et c'est à eux qu'un jour prochain je reviendrai. »
(Maalouf, 1986: 9)

3.2.3. Les représentations de la langue, instrument de pouvoir

La langue n'est pas uniquement un moyen de construction identitaire et culturel, mais aussi un instrument de pouvoir et d'affirmation de l'Etat. Selon Philippe Blanchet : « *Les pratiques linguistiques les langues parce que ce sont des phénomènes sociaux clés, sont des enjeux de pouvoir : ce sont des objets sur lesquels s'exercent du/des pouvoir(s) et conflits de pouvoir. »* (Blanchet, 2017 : 25)

3.2.3.1. Les représentations de la langue comme instrument de pouvoir dans *Les identités meurtrières*

Dans les identités meurtrières la langue est représentée comme un enjeu de pouvoir. La place qu'occupe la langue anglaise dans l'ère de mondialisation, en est un exemple fort :

La mondialisation est-elle autre chose qu'une américanisation ? N'aura-t-elle pas pour principale conséquence d'imposer au monde entier une même langue, un même système économique, politique et social, un même mode de vie, une même échelle des valeurs, ceux des Etats-Unis d'Amérique ? A en croire certains, l'ensemble du phénomène de mondialisation ne serait qu'un déguisement, un camouflage, un cheval de Troie, sous lequel se dissimulerait une entreprise de domination. (Maalouf, 1998 : 132)

Selon Amine Maalouf la mondialisation consacre et tend à imposer une modernité qui vient des États-Unis au monde entier. La domination de la langue anglaise est l'expression de la suprématie économique et politique de cette force mondiale. Maalouf refuse cette hégémonie américaine qui efface toute différence et menace la diversité linguistique : « *Je ne doute pas que la mondialisation menace la diversité culturelle, en particulier la diversité des langues et des modes de vie* » (Maalouf, 1998 : 145).

- **Le présupposé sur les représentations des langues dans *Les identités meurtrières***

Pour lui la mondialisation ne ferait que mener l'humanité droit à sa perte :

En revanche, on peut légitimement se demander si la mondialisation ne va pas conforter la prédominance d'une civilisation ou l'hégémonie d'une puissance. Ce qui présenterait deux périls graves : le premier, celui de voir peu à peu disparaître

des langues, des traditions, des cultures ; le second, celui de voir les porteurs de ces cultures menacées adopter des attitudes de plus en plus radicales, de plus en plus suicidaires. (Hagège, 2002).

Maalouf présuppose dans cet extrait que la mondialisation et la domination de la culture américaine et la langue anglaise au détriment des autres langues et cultures risque d'engendrer plusieurs problèmes dans le monde : d'une part, beaucoup de langues vont disparaître. C'est ce qu'affirme aussi le linguiste français Claude Hagège dans son ouvrage « Halte à la mort des langues » lorsqu'il évoque les causes de la disparition des langues amérindiennes :

Dès le dernier tiers du XIXe siècle, l'anglais, et non les autres langues, devenait, et allait devenir de plus en plus, le vecteur linguistique, et même un des signes, du progrès économique. Cette même cause explique sans doute le déclin des langues amérindiennes : les structures économiques mises en place par la population anglophone devenue majoritaire rendaient la connaissance de l'anglais de plus en plus nécessaire aux Indiens dès lors que ces derniers, devenus minoritaires et dominés sur leurs propres territoires, souhaitaient entrer en relation véritable avec le nouveau système, et y trouver des espaces d'insertion professionnelle. (Maalouf, 1998 : 133)

D'autre part, Maalouf exprime son inquiétude face à ce phénomène, l'inégalité des langues peut provoquer une certaine réticence à l'égard de ladite mondialisation et mener les gens à adopter des attitudes de plus en plus radicales.

3.2.3.2. Les représentations de la langue comme instrument de pouvoir dans Léon l'africain

Quand je revis le pape, une semaine plus tard, il avait préparé à mon intention un sérieux programme : désormais, je partagerais mon temps entre l'étude et l'enseignement. Un évêque allait m'apprendre le latin, un autre le catéchisme, un troisième l'évangile ainsi que la langue hébraïque. (Maalouf, 1986: 287)

Sur son chemin de retour de la Mecque, Hassan a été capturé par des marins siciliens qui l'ont emmené de force à Rome. L'apprentissage de latin et l'hébreu lui été imposé ; on appelle ce phénomène l'impérialisme linguistique.

3.2.4. Les représentations du Plurilinguisme

Le mot “plurilinguisme” vient du latin “pluri-” et “-lingue”, qui signifie “plusieurs langues”. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues selon le type de communication* » (1972 : 368). Le plurilinguisme est donc l'usage de plusieurs langues par un individu (généralement trois langues ou plus).

Cette notion est aujourd'hui objet de débat et de réflexion. Le Conseil de l'Europe définit dans le *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe* le plurilinguisme d'abord comme une compétence c'est-à-dire la capacité de l'individu de parler plusieurs langues et aussi comme une valeur éducatif ; c'est-à-dire une valeur qui permet l'ouverture d'esprit et l'acceptation de la diversité linguistique.

Amin Maalouf occupe lui aussi une place importante dans ce débat. Il a présidé, en 2007-2008, à la demande de la Commission européenne, un groupe de réflexion sur le multilinguisme, qui a produit un rapport intitulé *Un défi salutaire*. Il présente dans ce rapport ses réflexions sur comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe.

3.2.4.1. Les représentations de plurilinguisme dans *Les identités meurtrières*

Amine Maalouf est lui-même plurilingue, il parle aisément l'arabe, le français et l'anglais :

« *Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles.* » (Maalouf, 1998 : 7)

Maalouf a toujours fait valoir son plurilinguisme ; Il revendique toutes ses appartenances linguistiques, qui à son avis font de lui un pont reliant l'Orient à l'Occident : « *je me sens proche, soit par la langue soit par la religion, d'une bonne moitié de l'humanité* » (Maalouf, 1998 : 24)

Dans la quatrième partie de l'essai Maalouf représente sa réflexion sur la situation des langues à l'heure de la mondialisation. Il insiste d'une part sur l'importance d'avoir une langue globale qui permet à l'individu de communiquer avec le monde : « *(...) qu'une bonne connaissance de l'anglais soit aujourd'hui nécessaire si l'on désire communiquer avec l'ensemble de la planète, c'est une évidence qu'il serait vain de contester* » (Maalouf, 1998 : 159).

D'autre part, il annonce que chaque être humain possède une langue identitaire ; cette langue assure la cohésion au sein d'une même communauté linguistique, mais elle risque aussi de devenir « meurtrière » et source de conflits si ses locuteurs se sentent menacés dans leur appartenance linguistique. Pour Maalouf : « *Rien n'est plus dangereux que de chercher à rompre le cordon maternel qui relie un homme à sa langue.* » (Maalouf, 1998 : 154). il ajoute : « *Pour qu'une personne puisse se sentir à l'aise dans le monde d'aujourd'hui, il est essentiel qu'elle ne soit pas obligée, pour y pénétrer, d'abandonner sa langue identitaire* » (Maalouf, 1998 : 159)

Maalouf affirme ainsi que l'anglais est nécessaire et ce sera un sérieux problème de ne pas le connaître, mais ce sera aussi, et de plus en plus, un sérieux problème de ne connaître que l'anglais. Il trouve donc la solution à cette situation dans le plurilinguisme :

La seule voie possible est celle d'une action volontaire qui consoliderait la diversité linguistique, et l'installerait dans les mœurs, en partant d'une idée simple : aujourd'hui, toute personne a besoin, à l'évidence, de trois langues. La première, sa langue identitaire ; la troisième, l'anglais. Entre les deux, il faut obligatoirement promouvoir une deuxième langue, librement choisie, qui serait souvent, mais pas toujours, une autre langue européenne. (Maalouf, 1998 : 162)

La solution donc pour Maalouf n'est pas d'adopter une seule langue globale de communication en négligeant les langues identitaires, et non plus de combattre l'anglais. Selon lui, pour vivre en harmonie et préserver la diversité culturelle dans le monde, il faudrait que tout individu soit capable de parler trois langues ; la langue identitaire, l'anglais et une langue librement choisie.

3.2.4.2. Les représentations de plurilinguisme dans *Léon l'africain*

Le plurilinguisme dans *Léon l'africain* est très présent. Le personnage Hassan al-Wazzan est aussi un polyglotte ; sa langue maternelle est l'arabe et grâce à ses voyages il a appris le turc, le castillan, le berbère, l'hébreu, le latin et l'italien :

« *De ma bouche, tu entendras l'arabe, le turc, le castillan, le berbère, l'hébreu, le latin et l'italien vulgaire, car toutes les langues, toutes les prières m'appartiennent.* » (Maalouf, 1986: 9)

- **L'implicite sur les représentations du plurilinguisme dans *Léon l'africain***

Hassan al-Wazzan parle plusieurs langues et il les considère tous comme des éléments constitutifs de son identité. Cette vision rime parfaitement avec celle d'Amine Malouf. Lors de son exil à Rome, Hassan a rencontré un imprimeur humaniste. Il lui parle de son rêve ; un projet grandiose qui porte sur la réalisation d'un grand dictionnaire multilingue :

Il s'agissait de préparer un gigantesque lexique où chaque mot figurerait en une multitude de langues, parmi lesquelles le latin, l'arabe, l'hébreu, le grec, l'allemand de Saxe, l'italien, le français, le castillan, le turc et bien d'autres. Pour ma part, je m'engageai à fournir les parties arabe et hébraïque sur la base d'une longue liste de mots latins. (Maalouf, 1986: 321)

L'imprimeur a nommé ce projet « l'Anti-Babel ». Pour connaître l'origine de ce nom, il faut revenir aux textes bibliques. Dans la bible on raconte qu'après le déluge, le peuple de Babylone était l'unique sur terre et ne parlait qu'une seule langue. Ce peuple a eu l'idée de bâtir un édifice gigantesque afin d'atteindre le paradis. Pour punir leur arrogance, dieu les a condamnés à parler des langues différentes. Nommer le projet « l'Anti-Babel » est une façon de refuser cette conception biblique qui considère la diversité linguistique comme un châtement. Le multilinguisme apparaît ici implicitement comme une richesse.

3.2.4.2.1. L'hétérolinguisme dans *Léon l'africain*

À la différence du plurilinguisme qui désigne l'usage de plusieurs langues par un individu, l'hétérolinguisme désigne la présence de plusieurs langues dans les textes littéraires. Selon R. Grutman l'hétérolinguisme est définie comme suit : « *La présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelque forme que ce soit, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale* » (1997: 37)

L'hétérolinguisme est fortement présent dans *Léon l'africain* et les langues convoquées sont le français, l'arabe et quelques mots de la langue turque, Dans le tableau suivant, nous présentons quelques exemples de ce hétérolinguisme :

1. En parlant de moi il disait respectueusement la « Horra », la libre. 15
2. Mon oncle maternel, Abou-Marwân, que j'ai toujours appelé Khâli, alors rédacteur au secrétariat d'État à l'Alhambra, arriva tard à la fête avec la mine des mauvais jours. (Maalouf, 1986: 19)
3. Elle-même répéta les mots après lui :

« Kama takounou youalla aleikoum. » (Maalouf, 1986: 29)

4. il lui cria trois fois de suite ; « Anti talika, anti talika, anti talika », lui signifiant ainsi qu'elle était désormais libre de lui et divorcée. 105(Maalouf, 1986: 105)
5. La fille de la *Roumiyya* ? (Maalouf, 1986: 142)
6. je me suis arrêté, devant la *médersa* Bou-Inania. (Maalouf, 1986: 208)
7. Alhamdoulillah ! Alhamdoulillah ! Remercions Dieu pour tous Ses bienfaits ! (Maalouf, 1986: 281)
8. Haroun Pacha ne manquera pas de rapporter au Grand Turc nos ouvertures.

Mot ou expression estrangers	Traduction	Niveau de langue
Horra	La libre	Arabe dialectal et classique
Khâli	Oncle maternel	Arabe dialectal et classique
Kama takounouyouallaaleïkoum	Vos dirigeants sont issus de vous	Arabe classique
Anti talika	Je te divorce	Arabe dialectal et classique
la <i>Roumiyya</i>	Européenne	Arabe dialectal
<i>médersa</i>	Ecole	Arabe dialectal
Alhamdoulillah	Dieu soit loué	Arabe dialectal et classique
Pacha	Gouverneur d'une Provence	Turc

L'hétérolinguisme se manifeste donc dans *Léon l'africain* par un la présence des mots et des expressions arabe dialectale et classique et quelques mots turc. Maalouf prend en considération les lecteurs unilingues qui ne comprennent pas l'arabe et le turc. Il encadre donc ces mots et expressions par des commentaires métadiscursifs

Le recours à différentes langues dans un roman est généralement déterminé par trois types de motivation :

- Motivation réaliste, vise à ancrer l'œuvre dans son contexte sociohistorique.
- Motivation compositionnelle, puisque chaque personnage à un langage qui correspond à son statut sociale, à son tempérament, à son âge, etc.

- Motivation esthétique, apporte un référent culturel littéraire qui permet de la relier une œuvre à d'autres œuvres ou d'autres registres littéraires.

Dans *Léon l'africain* la motivation est réaliste. Il s'agit dans ce roman de l'histoire de vie de Hassan al-Wazzan et ses voyages à travers le monde. On appelle ce genre de récit

« autobiographie fictive ». Cette biographie ne peut pas se construire sans le contexte historique dans lequel évoluait le personnage. Les mots et expressions employées en langue arabe dialectale tel que *la Roumiyya* ou *médersa*, permettent de rapprocher d'avantage le lecteur du contexte sociohistorique dans lequel se déroule l'histoire.

Nous pouvons donc dire que Maalouf fait recours à ce style d'écriture plurilingue pour mettre ses lecteurs dans un environnement multiculturel et pour faire de la littérature un pont entre les deux cultures orientale et occidentale.

Conclusion

Nous avons constaté dans notre analyse des représentations des langues dans « les identités meurtrières » et « Léon l'africain » que :

4. la conception de la langue chez Amine MAALOUF s'inscrit dans la même vision sociolinguistique à savoir : la langue figure comme un élément essentiel dans la construction identitaire de l'individu et donne aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenir ou de participer à une même communauté. Cette conception rejoint celle des sociolinguistes tels que CHARAUDEAU et LABOV qui considèrent la langue comme un marqueur identitaire dont on ne peut pas se détacher.
5. Le rapport de la langue à la religion dans *Les identités meurtrières* apparaît paradoxale ; ce lien est parfois unificateur et source de conflits dans d'autres cas.

Dans *Léon l'africain* ce lien apparaît unificateur ; Hassan al-Wazzan parle plusieurs langues et respecte toutes les confessions.

- la langue est représentée dans *Les identités meurtrières* comme un enjeu de pouvoir. La place qu'occupe la langue anglaise dans l'ère de mondialisation, en est un exemple fort. Dans *Léon l'africain* cet enjeu de pouvoir apparaît dans l'imposition d'apprentissage de l'hébreu et la langue latine à Hassan al-Wazzan lorsqu'il été emmené de force à Rome.
- Le plurilinguisme est représenté dans *Les identités meurtrières* comme une nécessité ; Maalouf étant lui-même plurilingue atteste que pour vivre en harmonie et préserver la diversité culturelle dans le monde, il faudrait que tout individu soit capable de parler trois langues ; la langue identitaire, l'anglais et une langue librement choisie.

Dans *Léon l'africain* Hassan al-Wazzan est plurilingue ; il parle plusieurs langues et il les considère tous comme des éléments constitutifs de son identité. Cette vision rime parfaitement avec celle d'Amine Malouf.

L'hétérolinguisme est fortement présent dans *Léon l'africain*. Il se manifeste par la présence des mots et des expressions. L'auteur fait recours à ce style d'écriture plurilingue pour mettre ses lecteurs dans un environnement multiculturel et faire de la littérature un pont entre les deux cultures orientale et occidentale.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous arrivons à l'étape finale de notre étude. Pour passer en revue l'essentiel de ce que nous avons fait tout au long de ce travail de recherche, il s'avère important de rafraîchir notre mémoire sur la problématique posée au départ.

La question de la langue et de l'identité a souvent été discutée par les chercheurs et les philosophes, elle a été abordée non seulement au niveau scientifique mais aussi à travers la littérature et l'essai. Amine MAALOUF, écrivain franco-libanais, occupe lui aussi une place importante dans ce débat, il questionne souvent dans ses œuvres le sujet de la langue et de l'identité. Nous avons tenté à travers ce travail de recherche de problématiser la question des représentations de la langue dans les œuvres d'Amine MAALOUF : *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain*. Dans cette étude nous avons comme but de mettre en lumière comment la question de la langue et l'identité est abordée à travers la littérature, notamment dans l'œuvre d'Amine MAALOUF, et d'étudier les représentations de la langue dans son discours

À l'issue des différents aspects théoriques et pratiques qui ont constitué notre travail de recherche, nous avons pu parvenir à un ensemble de résultats, qui nous ont permis de répondre aux problématiques et confirmer les hypothèses que nous avons avancées.

Notre analyse énonciative de la subjectivité des énoncés a donné lieu aux résultats suivants :

Dans *Les identités meurtrières*, l'auteur utilise les marqueurs de la première personne du singulier et du pluriel pour montrer qu'il prend en charge son discours. Ceci donne une certaine légitimité à son discours et crée une proximité affective avec ses lecteurs. Par contre les pronoms personnels de la deuxième personne sont moins utilisés, et ceci est dû au fait que l'auteur ne veut pas mettre un écart entre lui et ses lecteurs. Nous avons aussi remarqué une abondance dans l'utilisation des déictiques spatio-temporels. Ces éléments permettent de situer les énoncés dans l'espace et dans le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur.

Les modalités de l'énonciation utilisées dans le discours sur la langue dans les identités meurtrières et Léon l'africain sont les modalités d'assertion et d'interrogation. À travers la modalité d'interrogation et en posant un ensemble de questions ; l'auteur ne cherche pas des réponses de ses lecteurs. Mais il veut attirer leurs attentions soit pour répondre ensuite à ces questions ou pour les persuader de son point de vue. Quant à la modalité de l'assertion sa présence montre que l'auteur veut certifier que ce qu'il énonce est vrai.

Conclusion générale

Nous avons remarqué dans cet essai la présence des trois stratégies discursives : de captation, de légitimation et de crédibilité. L'auteur utilise ces stratégies pour défendre sa légitimité, donner une crédibilité à son discours et captiver l'attention de ses lecteurs.

Dans *Léon l'africain*, le pronom personnel « Je » est doté d'un double statut, il est à la fois narrateur et personnage. Le choix de l'auteur d'écrire son récit à la première personne reflète sa volonté de prendre la parole et de revendiquer clairement son individualité. Ce récit renvoie donc en quelque sorte à l'auteur lui-même. D'ailleurs nous avons remarqué que l'auteur et son personnage ont plusieurs points en commun : les deux ont souffert de l'exil, les deux se définissent par des identités multiples. On peut donc dire qu'Amine MAALOUF à travers son personnage interroge sa propre identité, et tente d'incarner ses propres valeurs. Nous avons aussi remarqué une abondance dans l'utilisation des déictiques spatio-temporels. Ces déictiques permettent de situer les énoncés dans l'espace et dans le temps.

Dans les séquences dialogales nous avons remarqué la présence des trois modalités de l'énonciation : interrogative et assertive et injonctive. Par contre dans les séquences narratives on remarque l'absence des modalités d'interrogation et d'injonction ; ceci est dû au fait que l'auteur ne cherche ni des réponses, ni de se montrer autoritaire ; son objectif est d'expliquer les tenants et les aboutissements de l'histoire.

Ce roman se caractérise par la présence des trois stratégies discursives : de captation, de légitimation et de crédibilité. Ces stratégies permettent à l'auteur de défendre sa légitimité, de donner une crédibilité à son discours et de captiver l'attention de ses lecteurs.

L'analyse de discours d'Amine MAALOUF sur les langues et leurs représentations dans *Les identités meurtrières* et *Léon l'africain* a donné lieu aux résultats suivants :

Dans *Les identités meurtrières* la langue figure comme un élément essentiel dans la construction identitaire de l'individu et donne aux locuteurs qui la parlent le sentiment d'appartenir ou de participer à une même communauté. Cette conception rejoint celle des sociolinguistes tels que CHARAUDEAU et LABOV qui considèrent la langue comme un marqueur identitaire dont on ne peut pas se détacher.

Le rapport de la langue à la religion dans cet essai apparaît paradoxale ; ce lien est tantôt unificateur et source de conflits dans d'autres cas.

La langue est aussi représentée comme un enjeu de pouvoir. La place qu'occupe la langue anglaise dans l'ère de mondialisation, en est un exemple fort ; la domination de la langue anglaise est l'expression de la suprématie économique et politique. Cette conception rejoint

celle des sociolinguistes tels que Philippe Blanchet et Claude Hagège qui considèrent la langue comme un enjeu de pouvoir.

Le plurilinguisme est représenté dans *Les identités meurtrières* comme une nécessité ; Maalouf étant lui-même polyglotte a toujours fait valoir son plurilinguisme ; Il assume et revendique toutes ses appartenances linguistiques. Il atteste que pour vivre en harmonie et préserver la diversité culturelle dans le monde, il faudrait que tout individu soit capable de parler trois langues ; la langue identitaire, l'anglais et une langue librement choisie.

Dans *Léon l'africain*, La langue apparaît implicitement comme un élément important dans la construction de l'identité ; Hassan El-Wazzan a appris au cours de son long voyage plusieurs langues. Il énonce qu'il s'identifie à toutes ces langues car elles lui appartiennent toutes, et chacune d'elle véhicule une de ses expériences, ses valeurs et ses cultures. Cette pluralité linguistique a permis à Hassan de vivre dans plusieurs pays étrangers, de s'adapter avec leur système de vie et occuper des fonctions importantes.

Le lien entre la langue et la religion dans ce roman apparaît unificateur ; Hassan al-Wazzan parle plusieurs langues et respecte toutes les confessions.

La langue apparaît aussi dans ce roman comme un instrument de pouvoir. Ceci se manifeste implicitement dans l'imposition d'apprentissage de l'hébreu et la langue latine à Hassan al-Wazzan lorsqu'il a été emmené de force à Rome.

On remarque dans ce roman que Hassan al-Wazzan est plurilingue ; il parle plusieurs langues et il les considère toutes comme des éléments constitutifs de son identité. Cette vision rime parfaitement avec celle d'Amine Malouf.

L'hétérolinguisme est fortement présent dans *Léon l'africain*. Il se manifeste par la présence des mots et des expressions arabes. L'auteur fait recours à ce style d'écriture plurilingue pour mettre ses lecteurs dans un environnement multiculturel et pour faire de la littérature un pont entre les deux cultures orientale et occidentale.

Nous avons constaté à travers notre analyse que *Les identités meurtrières* est une œuvre d'expression littéraire mais à caractère sociolinguistique ; le discours d'Amine MAALOUF sur les langues et leurs représentations dans cet essai rejoignent les réflexions des sociolinguistes sur la question du caractère identitaire de la langue.

Dans *Léon l'africain*, Maalouf à travers le personnage de Hassan El-Wazzan interroge sa propre identité, et tente d'incarner ses propres valeurs tel que l'idée que plusieurs langues

Conclusion générale

peuvent cohabiter en toute quiétude chez une même personne. En plus L'hétérolinguisme qui se manifeste concrètement dans la rédaction de ce roman reflète sa conception du plurilinguisme.

L'objectif de notre travail était d'étudier comment la question de la langue et l'identité est abordée à travers la littérature. Nous espérons permettre que d'autres perspectives de recherche s'ouvrent dans le même thème afin de promouvoir ce champ d'étude.

Références bibliographiques

➤ Corpus

Maalouf, A, (1986). *Léon l'Africain*, paris : Le livre de poche.

Maalouf, A, (1998). *Les identités meurtrières*, Paris : Le livre de poche.

➤ Ouvrages/Livres

BAYLON, C. (1991). *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan université.88

Benveniste. E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.

BOYER H. (1996). *Sociolinguistique, territoire et objets*. Paris : Delachaux et Niestlé.

BOYER H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. .Paris : Dunod,

CALVET L.J. (1993). *La Sociolinguistique, Que sais-je ?, PUF, Paris*.

CALVET L.J. (1996). *Sociolinguistique du Maghreb, bulletin du laboratoire de sociolinguistique*. Paris :René Descartes.

DUBOIS J. et al. (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.

Genette. G. (1987). *Seuils*. Paris : Seuil

Grutman. R (1997), *Des langues qui résonnent*, Paris : classique Garnier.

Hagège. C (2002), *Halte a la mort des langues*. Paris : Odile Jacob

Jean-Michel Adam. (2005). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin

Kerbrat-Orecchioni C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.

LABOV W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Minit.

Maingueneau. D. (2010). *Manuel linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand

Références bibliographiques

Colin.

Maingueneau. D. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris :
Hachette.

Maingueneau. D. (1998). *Analyser les textes de communication*. éd. Dunod

Maingueneau, Dominique (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris :
Hachette.

Maingueneau, Dominique (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris :
Hachette.

Maingueneau, Dominique (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil, coll.
Points Essai

Maingueneau, Dominique (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène
d'énonciation*. Armand Colin, Coll. U Lettres.

MAURIAC (1933). *Le Romancier et ses personnages*. Paris :R-A. Corrêa.

Meskine, M. Y. (2016). *préparer un mémoire de fin d'études « conseils pratiques de
méthodologie et techniques rédactionnelles »*. Dar ELQods El Arabi.

➤ **Articles en ligne**

IMPLICITE, PRÉSUPPOSÉ ET SOUS-ENTENDU / IMPLICIT,

Barthes Roland. Rhétorique de l'image. In: Communications,4, 1964. pp. 40-51. Disponible sur :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_05888018_1964_num_4_1_1027

(Consulté le 07 Avril 2022)

« Un défi salutaire : comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe ?".

Janvier 2008. Un rapport de la Commission européenne présidée par Maalouf A. Disponible
sur :

Références bibliographiques

https://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Education/Politiques_europeennes/NC3008147FRC_002.pdf(Consulté le 04 mars 2022)

Maalouf, « Nos langues et nous », L'Orient-Le Jour, Beyrouth, 3 octobre 2002, n° 10589, p. 1.

Disponible sur :

https://www.lorientlejour.com/article/387673/Special_francophonie_Nos_langues_et_nous.html(Consulté le 15 mars 2022)

ASMAR P.27 juillet 2012. « Polygamie ou divorce linguistique au Liban : Hi, Kifak,ça va?!»,

ZigZag magazine. disponible sur:

<http://www.zigzagfrancophonie.eu/LIBANPolygamie-ou-divorce>.(Consulté le 23 février2022)

« Autobiographie à deux voix». Entretien réalisé par, VOLTERRANI E. Décembre 2001 disponible sur le blog de l'auteur Maalouf : <http://www.aminmaalouf.net/fr/sur-amin/autobiographie-a-deux-voix/>.(Consulté le 27 Avril 2022)

« Le sentiment d'appartenir à une minorité détermine tout dans la vie » L'express, Culture, Livre. Propos recueillis par CATHERINE A. Publié le 01/06/2000, mis à jour le 23/06/2011, disponible sur:

https://www.lexpress.fr/culture/livre/amin-maalouf-le-sentiment-d-appartenir-a-une-minorite-determine-tout-dans-la-vie_805544.html. (Consulté le 27avril 2022)

« L'appartenance à une communauté doit rester dans un cadre privé » L'express, Culture, Livre.

Propos recueillis par BISSON J., publié le 09/03/2016, disponible sur :

Références bibliographiques

https://www.lexpress.fr/culture/livre/amin-maalouf-l-appartenance-a-une-communaute-doit-rester-dans-un-cadre-prive_1765479.html.(Consulté le 28 avril 2022)

Billiez, J. (1985). La langue comme marqueur d'identité. *Revue européenne de migrations internationales*, 1(2), 95-105. Récupéré de

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rem_i_07_65-0752_1985_num_1_2_982.(Consulté le 24 mars 2022)

Patrick Charaudeau, "Langue, discours et identité culturelle", Revue ELA, n°123-124, Didier Erudition, Paris, 2001. , 2001, consulté le 14 juin 2022 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Langue-discours-et-identite.html>

Patrick Charaudeau, "Ce que communiquer veut dire", in *Revue des Sciences humaines*, n°51, Juin, 1995, consulté le 06 juin 2022 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>

Aurélien Tavernier, "Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau : *Dictionnaire d'Analyse du Discours*", *Études de communication* [Online], 25 | 2002, Online since 25 March 2009, connection on 03June 2022.

URL: <http://journals.openedition.org/edc/698>; DOI: <https://doi.org/10.4000/edc.698>

Guespin Louis. 1. Problématique des travaux sur le discours politique. In: *Langages*, 6^e année, n°23, 1971. Le discours politique, sous la direction de Louis Guespin, Jean-Baptiste Marcellesi, Denise Maldidier et Denis Slatka. pp. 3-24.

DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1971.2048>

www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_23_2048

Références bibliographiques

Anthony Glinoe, "Compte rendu de Maingueneau (Dominique), *Trouver sa place dans le champ littéraire. Paratopie et création*", *CONTEXTES* [Online], Notes de lecture, Online since 19 April 2016, connection on 15 June 2022. URL: <http://journals.openedition.org/contextes/6145>

➤ Sitesinternet

Hyperbase, <http://hyperbase.unice.fr/hyperbase/> (Consulté le 28 mars 2022)

Larousse encyclopédique, <https://www.larousse.fr/>

Le Robert, <https://www.lerobert.com/>

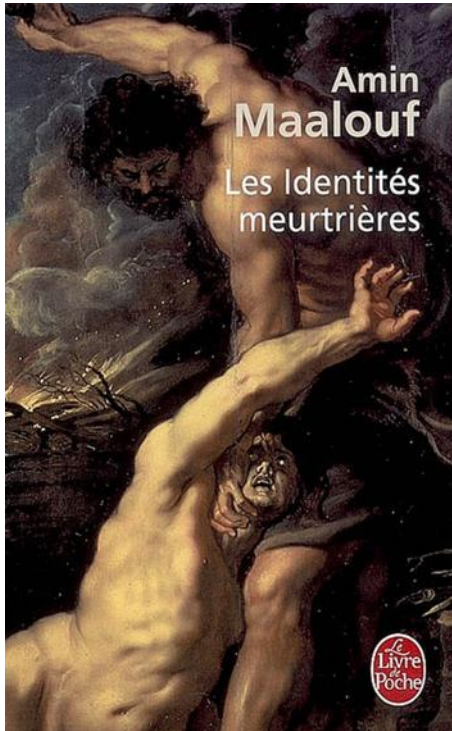
➤ Thèses/Mémoires

REDOUANE-BABA SACI.S. (2018). *Étude du dialogisme dans l'oeuvre d'Amin Maalouf: Samarcande, Le périple de Baldassare et Origines*. Thèse, Université des Frères Mentouri, Constantine

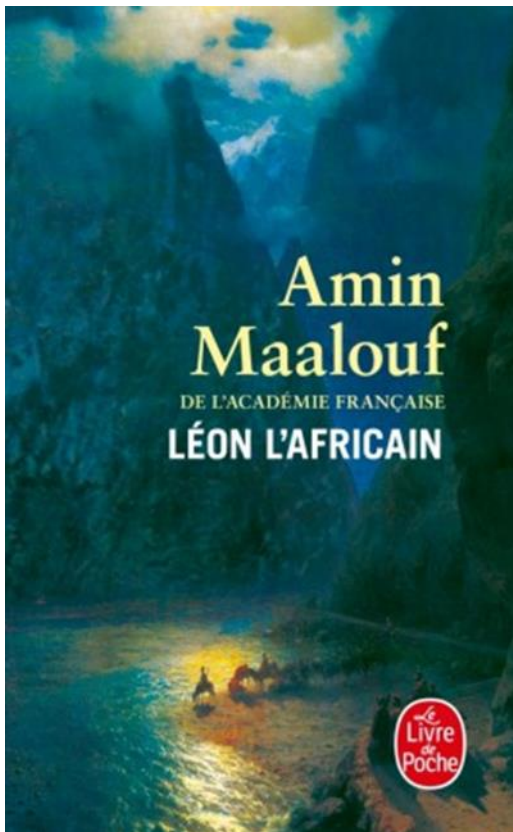
BOUSOUNI.A. (2018). *Lesenjeux de l'identité et de l'altérité dans les romans d'Amine MAALOUF*. Thèse, Université de QUÉBEC, MONTRÉAL

Annexes

1. *Les identités meurtrières*, MAALOUF (1998)



2. *LEON L'Africain*, MALOUF (1986)



Résumé

La question de la langue et de l'identité a souvent été discutée par les chercheurs et les philosophes non seulement au niveau scientifique mais aussi à travers la littérature. Le présent travail de recherche vise à mettre en lumière comment cette question est abordée à travers la littérature, notamment dans l'œuvre d'Amine MAALOUF. Nous nous intéressons dans ce travail qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours et de la sociolinguistique à l'analyse de discours sur les langues et leurs représentations dans l'essai *Les identités meurtrières* et le roman *Léon l'africain* d'Amine MAALOUF. Cette recherche est basée sur une méthodologie de recherche scientifique, s'appuyant sur la description et l'analyse. Cela nous a permis de réunir un ensemble de résultats, à travers lesquels nous avons pu répondre aux questions que nous avons posé au début de la recherche.

Mots clés : langue, identité, plurilinguisme, représentation, discours, Sociolinguistique.

ملخص

كثيرا ما تمت مناقشة مسألة اللغة والهوية من قبل الباحثين والفلاسفة ليس فقط على المستوى العلمي ولكن كذلك على المستوى الأدبي. يهدف هذا البحث إلى تسليط الضوء على كيف يعالج الأدب هذه المسألة، وبتحديد في أعمال أمين معلوف. نهتم في هذا العمل، الذي ينتمي إلى مجال تحليل الخطاب وعلم اللغة الاجتماعي، إلى تحليل الخطاب حول اللغات وتمثيلات في كتاب الهويات القاتلة ورواية ليون الإفريقي لأمين معلوف. اعتمدنا في هذا البحث على منهج علمي يعتمد على الوصف والتحليل. ساعدنا ذلك على تجميع مجموعة من النتائج، والتي من خلالها تمكنا من الإجابة على الأسئلة التي طرحناها في بداية البحث.

الكلمات المفتاحية: اللغة، الهوية، تعدد اللغات، التمثيل، الخطاب، علم اللغة الاجتماعي.

Abstract

The question of language and identity has often been discussed by researchers and philosophers, not only at the scientific level but also through literature. This research work aims to highlight how this question is addressed through literature, particularly in the work of Amine MAALOUF. We are interested in this work, which falls within the field of discourse analysis and sociolinguistics, in the analysis of discourse on languages and their representations in "In the Name of Identity: Violence and the Need to Belong" and "Leo Africanus". This research is based on a scientific research methodology, relying on description and analysis. This allowed us to bring together a set of results, through which we were able to answer the questions we asked at the beginning of the research.

Keywords: language, identity, multilingualism, representation, discourse, sociolinguistics.